

L'ANGLETERRE VISITEE PAR UN ZEPPELIN

Un dirigeable allemand survole Northumberland, dans le district de Tyne. Il jette des bombes dans plusieurs petites villes.

LES RUSSSES DANS LES CARPATHES

Leur avance a été arrêtée par les Autrichiens autour de la passe d'Uzsok. Un rapport de French à propos de la bataille de Neuve-Chapelle.



SNAP

pour les mains et les genoux des garçonnets. Enlève la saleté, prévient les gerçures et rend la peau douce et souple.

15c

CHEZ TOUS LES VENDEURS GARDEZ LES COUPONS

COMBAT ENTRE DIRIGEABLES

Un dirigeable français abat un dirigeable allemand et les officiers Teutons sont faits prisonniers.

Bordeaux, 14. — Un récit palpitant d'intérêt d'une chasse excitante dans les airs et d'une bataille à une altitude de 3,000 pieds, entre un ballon dirigeable français et un ballon dirigeable allemand, vient d'être reçu, ici, aujourd'hui, par le lieutenant Cambre, un des observateurs de ce combat, et qui se trouvait dans la machine française.

La poursuite commença à Reims et dura jusqu'à ce que les deux machines eussent atteint Chalons, situé environ à une distance de 25 milles. Le ballon dirigeable allemand lança au moins une centaine de cartouches qui ne firent à la machine française d'autre mal que celui de traverser ses ailes. Le onzième coup de feu, qui tira les avions français, provoqua la chute de la machine allemande, et en atteignant le dirigeable prit feu. Les officiers teutons ne furent pas de blessures, et ils furent constitués prisonniers.

Londres, 14. — Une dépêche à l'Exchange Telegraph de New-Castle, dit que le zéppelin est passé au-dessus de Blyth, la Tyne, Wales et Cramlington, dans le comté de Northumberland, et Seaton et Burnes dans le comté de Durham, lançant des bombes sur chacune de ces villes.

LES NEGOCIATIONS ONT ECHOUÉ

Genève, via Paris, 14. — On a reçu à Genève une confirmation des rumeurs qui annonçaient au mois dernier l'entrevue de l'empereur Guillaume et de l'empereur François-Joseph. Guillaume se serait déterminé subitement à voir l'empereur d'Autriche, à la réception d'un message du prince von Bulow, ambassadeur allemand en Italie, lui annonçant que les négociations entre l'Autriche et l'Italie, concernant les concessions territoriales par l'Autriche comme prix de la neutralité de l'Italie, avaient complètement échoué.

L'empereur Guillaume ordonna de suite que son conseil spécial fût préparé et accompagné de deux officiers, il fit diligence vers Vienne, voyageant incognito par voie de Munich. Le train s'arrêta près du château de Schenbrunn, sur les confins de Vienne, dans laquelle Guillaume entra dans une automobile.

Avec l'empereur François-Joseph se trouvaient le baron von Burian, le ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche-Hongrie, et le comte Tisza, le premier ministre de la Hongrie. L'empereur d'Allemagne eut avec eux une entrevue qui dura, dit-on, trois heures. Puis, il revint à son train et rentra précipitamment en Allemagne.

LA CONFERENCE IMPERIALE

Londres, 14 (par l'Agence Reuter d'Ottawa). — A la Chambre des Communes, cet après-midi, le Trés. Hon. Lewis Harcourt, Secrétaire d'Etat, pour les Colonies, a fait une importante déclaration sur la conférence impériale. Il déclara que, à la déclaration des hostilités, le gouvernement impérial avait jugé peu convenable de tenir la conférence au mois de mai. Au premier décembre, il fut prévu que le premier ministre de l'Australie était en faveur d'une conférence impériale devant être tenue en dépit de la guerre. Le secrétaire d'Etat communiqua à la chambre les premières ministres des autres Dominions. Ceux-ci furent unanimes à approuver dans le sens du gouvernement impérial, disant qu'il serait difficile, sinon impossible de tenir la conférence dans la période des hostilités.

M. Lewis Harcourt informa alors M. Fisher, le premier ministre d'Australie, de l'unanimité des Dominions, espérant qu'il reconnaîtrait la valeur de l'opinion unanime des autres colonies. C'est ce que fit M. Fisher, qui consentit à la remise de la conférence. Néanmoins, en janvier, en annonçant la remise de cette conférence, le Trés. Honorable Harcourt télégraphia ceci à chaque gouverneur-général ou vice-roi des colonies britanniques: "Veuillez vous informer, votre premier ministre que c'est l'intention du gouvernement impérial de le consulter au long et, si possible, personnellement, quand en sera venu le temps, pour discuter les termes de la paix."

LES TURCS BATTUS

Londres, 14. — Les Turcs, d'après un bulletin officiel publié par le ministère de l'Inde, qui avaient assemblé une armée de 11,000 réguliers avec vingt-huit canons et quelques 12,000 Kurdes et Arabes, ont été vaincus dans les positions anglaises à Kunj, Ahvaz et Shabba, en Mésopotamie, le 12 mars. Ils ont été repoussés, néanmoins, laissant 300 prisonniers et deux canons aux mains des Anglais.

Les pertes anglaises ont été de quatre-vingt-douze hommes blessés, d'après le rapport.

PRECIS DE LA GUERRE

L'Allemagne est puissamment venue au secours de l'Autriche dans les monts Carpathes, particulièrement dans la région du col d'Uzsok, qui est la clef conduisant à la Hongrie et dont la conquête permettrait aux Russes, comme ils l'espèrent, de leur donner l'accès du vaste territoire, compris au sud. Comme conséquence, l'avance des Moscovites, qui semblait faire du progrès, il y a peu de jours, semble maintenant avoir été enrayée.

Au nord-ouest d'Uzsok, d'après le communiqué officiel autrichien, toute la position occupée par les Russes a été capturée.

Néanmoins, le ministère de la Guerre russe prétend que les troupes du Tsar Nicolas font toujours des progrès, et il déclare que toutes les contre-attaques ont été repoussées et qu'un millier d'hommes a été ajouté à la déjà longue liste de prisonniers, capturés par les Russes.

Dans la zone occidentale de la guerre, vu le peu d'intérêt offert par la campagne sur terre, la tension du peuple anglais a été maintenue par la visite d'un Zeppelin allemand qui a effectué un raid sur Tyne, dans le comté de Northumberland.

Le Zeppelin a traversé la mer du Nord, et il a lancé des bombes sur nombre de petites villes et villages; mais, on n'a pu encore connaître l'étendue des dégâts, si, toutefois, il y en a.

Un rapport officiel des pertes des troupes britanniques à la bataille de Neuve-Chapelle, vient d'être publié par le feld-maréchal Sir John French, commandant des armées anglaises sur le continent.

Sir John French évalue les pertes des Anglais à Neuve-Chapelle à 12,811 hommes, dont 2,527 officiers et soldats ont été tués et 8,533 officiers et soldats ont été blessés. Les pertes des Allemands ont été d'abord estimées à 18,000 hommes, et les chiffres du commandant de l'armée anglaise approchent beaucoup de ce total.

général Sir Douglas Haigh, qui dirigeait personnellement les opérations à Neuve-Chapelle, il blâme certains officiers, bien qu'il ne fasse mention d'aucun nom. Il trouve, par exemple à redire contre "un délai considérable après la prise de la position de Neuve-Chapelle" et il dit:

"Je suis d'opinion que ce retard n'aurait pas arrivé si l'ordre, clairement formulé du général, qui commandait la première armée, avait été plus soigneusement exécuté". Puis il ajoute: "Les difficultés, énumérées dans ce rapport, auraient pu être surmontées plus de bonne heure dans la journée si l'officier général, commandant le quatrième corps avait pu amener ses brigades de réserve plus rapidement à l'action".

Dans l'ensemble, on peut dire que le rapport du Feld-Maréchal French paraît vouloir dire que les troupes britanniques auraient réussi à emporter tout le territoire, qu'on s'attendait à enlever dans le temps, mais qu'avec un feu d'artillerie plus effectif dans certains secteurs, et un meilleur maniement des réserves aurait fait remporter la victoire avec beaucoup moins de pertes.

Les pertes anglaises sont de 12,000. Mais le chiffre n'a pas provoqué de surprise parce qu'il est presque le même qui a été publié, il y a quelque temps.

Les pertes allemandes, d'après ce rapport, comptent plusieurs centaines de morts, 12,000 blessés et beaucoup de prisonniers.

Le commandant-en-chef rend hommage aux aviateurs et aux ouvriers de la Croix-Rouge, et il a un très bon mot à l'adresse des Canadiens, dont une partie fait part du régiment d'infanterie légère de la Princesse Patricia, et qui ont eu une grosse participation à la bataille, tandis que le reste du contingent défendait d'importantes tranchées au cours du combat.

Depuis les batailles dont parle le Feld-Maréchal French, les Anglais ont pris un repos, dont jouissent également les autres alliés sur le front occidental, après leurs efforts sur l'Yser et la Woëvre.

La bataille d'importance pour le moment, se déroule dans les Carpathes et autour dans le voisinage du col d'Uzsok, où les Autrichiens et les Allemands ont presque arrêté l'avance des Russes. Dans la Galicie Orientale, les Autrichiens et les Allemands tentent encore des attaques en flanc pour surprendre les Russes.

Les Autrichiens, dans leur communiqué officiel annoncent qu'ils ont capturé toutes les positions russes au nord-ouest du col. De leur côté, les Russes disent qu'ils ont légèrement avancé. Il est évident qu'il doit se livrer de furieuses attaques dans les montagnes avant d'en venir à une décision finale.

CE QUE DIT PARIS

Paris, 14. — Le ministère de la Guerre a publié, ce soir, le communiqué officiel suivant:

Près de Berry-au-Bac, hier soir, nous avons capturé une tranchée allemande que l'ennemi, néanmoins, reprit. Au cours de la nuit, nous pûmes nous établir dans le voisinage immédiat, dans une tranchée neuve.

En Champagne, dans la région de Perthes, un détachement d'infanterie allemande a tenté de sortir de ses tranchées; mais, il fut arrêté par notre feu.

Aux Eparges, une contre-attaque eut lieu à Combrès; mais, elle fut enrayée sur-le-champ par notre artillerie.

Dans la forêt d'Ailly, nous avons étendu notre front et repoussé une contre-attaque.

Dans la forêt de Montmare, nous avons progressé à l'ouest de nos lignes et repoussé deux contre-attaques. Quelques prisonniers et un canon de 37 centimètres, beaucoup de fusils et une grande quantité de munitions sont tombés entre nos mains.

CE QUE DIT PETROGRADE

Pétrograde, via Londres, 14. — Le ministère de la Guerre a émis, aujourd'hui, le communiqué officiel suivant:

La bataille se poursuit dans la région du col d'Uzsok. Durant la nuit du 13 avril, nos troupes ont fait un léger progrès (A suivre à la page 3)

LE RAPPORT DE FRENCH

Le commandant des troupes anglaises donne des détails sur la bataille de Neuve-Chapelle

LES PERTES ANGLAISES A CET ENDROIT

Sir John French évalue les pertes de l'ennemi dans cette bataille à plus de 12,000

Londres, 14. — Le Feld-Maréchal, Sir John French, commandant des troupes expéditionnaires anglaises sur le continent, rapporte le total des pertes anglaises, au cours de la bataille de trois jours à Neuve-Chapelle de la manière suivante:

Tués — Officiers, 190; soldats, 2,337.

Blessés — Officiers, 359; soldats, 8,174.

Disparus — Officiers, 23; soldats, 1,728.

Le rapport de Sir John French continue ainsi: "L'ennemi a laissé plusieurs milliers de morts sur le champ et nous possédons des informations positives qu'au-delà de 12,000 blessés ont été emportés sur des trains. Trente officiers et 1,657 hommes ont été capturés."

La dépêche du commandant anglais sur la bataille de Neuve-Chapelle, qui a commencé de bonne heure en mars, est fort longue et elle dit entr'autres choses:

"Un délai considérable s'est produit après la capture de Neuve-Chapelle et l'infanterie en a été fort désorganisée. Je suis d'opinion que ce délai ne serait pas arrivé si l'ordre, clairement formulé, du commandant-en-chef, avait été plus soigneusement observé."

La dépêche fait une narration des opérations, qui ont amené à l'attaque de la ville. Elle dit:

"Le 6 février, une brillante action des troupes du premier corps anglo-irlandais et le troisième bataillon des gardes de Coldstream avaient réussi à prendre pied sur un emplacement d'où un feu convergent pouvait être dirigé sur les flancs de certains amas de briques, occupés par les Allemands, qui étaient devenus pour nous, depuis quelque temps, une source de véritables embarras. A 2 h. 15 p.m., l'affaire débuta avec un violent bombardement des amas de briques et des tranchées de l'ennemi."

"Une vive attaque du troisième bataillon des Gardes de Coldstream et des gardes irlandais de nos tranchées, situées à l'ouest des monceaux de briques s'ensuivit et elle fut appuyée par le feu de la position latérale, qui avait été saisie la nuit précédente par les mêmes régiments."

"L'attaque réussit; les amas de briques furent occupés sans peine et une ligne fut établie entre le nord et le sud vers un point situé à quarante verges environ des monceaux de briques."

"Les pertes, encourues par le cinquième corps pendant la période de la revue et principalement durant le mois de février, ont été plus lourdes que celles subies sur les autres sections de la ligne. Je le regrette, mais ne pensez pas, prenant en considération toutes les circonstances, qu'elles ont été excessivement nombreuses."

"La position, alors occupée par le cinquième corps, avait toujours été une partie très vulnérable de notre ligne. Le terrain était marécageux et les tranchées étaient plus pénibles à ériger et à maintenir. La 27e et la

28e divisions du cinquième corps n'avaient pas eu d'expérience antérieure dans la guerre européenne et un certain nombre d'unités, constituant ces corps, venant juste de retourner de service dans les climats tropicaux. En conséquence, les misères d'une campagne d'un rigoureux hiver ont lourdement pesé sur ces divisions plus que sur les autres."

"Grâce à ces causes, le cinquième corps, à partir du mois de mars, a été constamment engagé dans des contre-attaques, en vue de reprendre les tranchées et le terrain qui avaient été perdus. Dans leur tâche pénible et ardue, néanmoins, les troupes ont déployé la plus grande bravoure, et c'est en rendant hommage à l'énergie et à l'habileté de leurs chefs que je puis dire combien elles sont surmontées toutes leurs difficultés, et que le territoire, d'abord enlevé par elles, est encore intact et gardé avec moins de pertes que les troupes des autres sections de la ligne."

Décrivant une attaque sur les tranchées allemandes près de St-Eloi, le 28 février, par le régiment de la Princesse Patricia du contingent Canadien, sous le commandement du lieutenant Crabbe, le commandant-en-chef dit:

"Le lieutenant Crabbe a déployé une grande bravoure, et il a conduit son régiment jusqu'à 80 verges d'une tranchée, s'y trouvant arrêté par une barricade de sacs de sable. Ce régiment, de même que d'autres, renversèrent alors un parapet allemand. Nombre d'Allemands ont été tués et blessés et quelques-uns furent faits prisonniers."

"Les services, rendus par ce vaillant corps d'armée, ont continué à être fort appréciables depuis que j'ai eu l'occasion de faire mention de lui dans ma dernière dépêche. Il a été intelligemment organisé et bien entraîné; il était commandé par le lieutenant Col. F. D. Farquhar, dont j'ai le regret d'annoncer la mort, alors qu'il s'est fait tuer en dirigeant l'érection d'une tranchée, le 20 mars. Sa perte sera profondément regrettée."

Londres, 14. — Le feld-maréchal Sir John French écrit ce qui suit dans son long rapport, sur les batailles de Neuve-Chapelle et de St-Eloi:

"L'événement qui a eu la plus grande portée, c'est la victoire remportée sur l'ennemi dans la bataille de Neuve-Chapelle, qui a été livrée les 10, 11 et 12 mars."

"La principale attaque a été livrée par les troupes de la première armée, sous le commandement du général Sir Douglas Haigh, appuyée par une puissante armée d'artillerie, une division de cavalerie et un régiment d'infanterie de la réserve anglaise. Des attaques sanglantes furent livrées sur tout le long de la seconde armée."

"Tandis que le succès remporté est attribuable au courage indomptable et à la conduite superbe des troupes du quatrième régiment et du corps indien, je considère que les dispositions adroites de l'officier général, commandant la première armée, ont largement contribué à la défaite de l'ennemi et à la prise de cette position. L'ennemi a vu le vainqueur de Sir Douglas Haigh en font un chef de grande habileté et de beaucoup de ressources."

"Une autre action d'importance considérable a été l'attaque à l'improviste des Allemands, le 14 mars, contre la 27ème division, qui occupait les tranchées à l'est de St-Eloi. Une troupe d'artillerie considérable était concentrée à cet endroit, lorsqu'une épaisse colonne de feu sembla soudain vouloir s'approcher des tranchées."

"A 5 heures de l'après-midi, cette attaque d'artillerie fut accompagnée par deux explosions de mines, et dans le désordre causé par ces explosions et la soudaineté de l'attaque, la position de St-Eloi fut capturée et tenue pendant quelques heures par l'ennemi."

"Des contre-attaques bien dirigées et vigoureuses, au milieu desquelles les troupes du cinquième corps d'armée déployèrent beaucoup de bravoure et de détermination, nous permirent de reconquérir la place, dans la soirée du 15 mars."

Sur la bataille de Neuve-Chapelle, Sir John French dit ce qui suit: "L'attaque principale fut livrée par les unités de la première armée appuyées par les troupes de la seconde armée et la réserve générale. Le but de l'attaque principale était de capturer les villages de Neuve-Chapelle et la position de l'ennemi à Neuve-Chapelle."

"A 8.35 a.m., l'infanterie continua d'avancer. Les progrès de la 25ème brigade dans Neuve-Chapelle ont vite fait, avec l'appui de la 23ème brigade, de tourner le flanc de l'ennemi. La 21ème brigade poussa de l'avant, dans la direction de Moulin-du-Prêtre. Plus au sud, la 24ème brigade fut arrêtée par les mitrailleuses, placées dans les demeures. Il en fut de même pour la 21ème et la 25ème brigades."

Le 11 mars, l'attaque fut reprise par le 5ème corps d'armée et le corps indien. Mais, on s'aperçut qu'on ne ferait pas beaucoup de progrès aussi longtemps que les mitrailleuses vomiraient le feu de l'intérieur des maisons. L'artillerie devait se charger

(A suivre à la page 3)



LA REVUE DU GLANEUR

Les dépêches de la guerre nous apprennent que les troupes anglaises ont bien tenu la saison prochaine et les troupes allemandes ont bien tenu la saison prochaine. Cet article est un peu plus intéressant que les autres, car il nous fait connaître les hommes et les femmes qui ont servi dans les troupes anglaises et allemandes. Les hommes et les femmes qui ont servi dans les troupes anglaises et allemandes ont bien tenu la saison prochaine et les troupes allemandes ont bien tenu la saison prochaine.

Depuis la victoire de Willard, tous les hommes et toutes les femmes ont bien tenu la saison prochaine et les troupes allemandes ont bien tenu la saison prochaine. Cet article est un peu plus intéressant que les autres, car il nous fait connaître les hommes et les femmes qui ont servi dans les troupes anglaises et allemandes. Les hommes et les femmes qui ont servi dans les troupes anglaises et allemandes ont bien tenu la saison prochaine et les troupes allemandes ont bien tenu la saison prochaine.

Si les autorités militaires veulent bien prendre notre avis, elles devraient de suite les services de Didier Pire, de Billy Fitzgerald, de Lalonde, de Warwick, etc., pour lancer des grenades sur les Allemands. Ces experts au maniement de la grenade sont aptes à juger les distances et ne commettent aucun erreur. Les grenades sont mises dans les mains d'un infortuné pour en faire cause plus de tort aux alliés qu'aux Allemands. Notre ministère de la Guerre qui fut autrefois un des joueurs du club de croquette Toronto devrait savoir à quel point il est en retard. Laissons lui le soin de choisir un bon club de joueurs-tireurs, car il a un fameux championnat à remporter contre les Allemands qui se servent surtout du body-check au cours de la partie commencée depuis le mois d'août dernier.

Il est des gens qui croient que nos promoteurs d'événements sportifs s'enrichissent en moins d'une saison. Ces optimistes bornent leur travail de comptabilité à considérer les toutes sans s'occuper le moins des dépenses occasionnées par l'administration de tels événements. Plusieurs de ces comptables à distance seraient fort découragés s'ils leur fallait écoper aux déficits à la fin de chaque saison. Le sport professionnel ne paie pas à Montréal. Demandez-le à ceux qui se sont occupés de croquette professionnelle ou de n'importe quelle organisation semi-professionnelle depuis quelques années. Ce n'est vraiment pas le Pérou pour nos promoteurs qui prennent des risques considérables contre la mauvaise température et autres handicaps.

M. A. L. CARON, PRESIDENT
Toronto, 14. — M. James Murphy de cette ville a déclaré aujourd'hui qu'il abandonnera cette année la présidence de la N. L. U. M. Murphy occupe cette charge depuis bien-tôt cinq années et ses affaires ne lui permettent plus de donner à la croquette tout le temps qu'il devrait y consacrer. Si le National est joint à la N. L. U., il est plus que probable que la présidence de la ligue sera offerte à M. A. L. Caron, le président actuel de l'A. A. D. A. Nationale de Montréal.

LES CHAMPIONS DE SOREL
Sorel, 12. — Vendredi soir, le 19 mars dernier, avait lieu dans la salle du Club St-Laurent de Sorel la dernière partie devant décider du championnat de quilles entre les clubs Star et Snag. Ces deux clubs étaient arrivés à égalité avec chacun 10 parties gagnées et deux perdues. Les Snag remportèrent les honneurs de la soirée par une majorité de 187 points pour les trois parties de détail et se trouvant par le fait même les détenteurs du magnifique trophée offert par M. Louis H. André Benoit, le propriétaire de cette salle de quilles.

LE TEMPS DE GUERRE
Est le meilleur temps pour placer son argent. Voyez la liste G.991. Taux à 8% et absolument garantis par nous.
MARCEL TRUST Co. Limited, 180 St-Jacques
31e année. Actif \$4,000,000

Chronique des Sports

ENLEVANT PROGRAMME DE BOXE POUR DEMAIN

LE CLUB ATHLETIQUE CANADIEN DONNERA, A SON GYMNASSE, DEMAIN SOIR, TROIS GRANDS ASSAULTS DE BOXE DE 10 RONDES, CHACUN. — UNE FINALE SENSATIONNELLE ENTRE LEWIS ET LORE, PRECEDEE DE DEUX EMOUVANTES SEMI-FINALES — RECORD DE "LEWIS" CHAMPION D'ANGLETERRE.

La gent sportive de Montréal se prépare à aller à la grande séance de pugilat de demain soir au Gymnase du Club Athlétique Canadien, rue Ste-Catherine-Est. Les sportsmen n'ont pas été trop déçus de ne pas voir venir Gallant ici pour le moment. D'ailleurs, ils se sont dit qu'ils ne perdraient rien, avec le substitut qu'on a trouvé au pugilatiste canadien-français, puisqu'ils auront l'occasion de voir dans l'arène le fameux "Kid" Lewis, de Londres, champion des poids légers d'Angleterre, et le détenteur de la ceinture de Lord Douglas.

Cet assaut de 10 rondes entre Lewis et Johnny Lore, de New-York, sera indubitablement l'un des meilleurs et des plus sensationnels numéros de boxe, que nous ayons eus depuis longtemps à Montréal. Le londonien et le New-Yorkais promettent bien de se livrer une bataille acharnée et des plus éloquentes, dont l'issue ne laisse pas de rendre perplexes même les plus fins connaisseurs.

Lewis a livré une foule de combats qui ont été pour lui, à proprement parler, l'occasion d'autant de triomphes. Il a commencé à s'illustrer en 1910; et, depuis, il n'a pas cessé d'être une étoile jusqu'à ce qu'il conquiert son glorieux titre de champion d'Angleterre. D'ailleurs, on constatera par son record, publié plus bas, la marque qu'il a faite au cours de ses dernières années.

Lore est une étoile de première grandeur. Il tape dur, très dur même. Il ne laisse pas languir le match, et il ne l'arrête, c'est un "fighter" de première force. Il frappe dru comme sans relâche, et il ne paraît pas s'épuiser. C'est, sans contredit, l'un des meilleurs pugilistes de nos jours, et il n'y a pas lieu de s'étonner si le club Canadien juge à propos de lui opposer un homme comme Lewis.

Ce match qui sera de toute beauté, sera précédé de deux semi-finales de toute valeur. La première opposera "Billy" Kramer et Charlie McCarthy dans un assaut de 10 rondes. La seconde mettra aux prises "Montana" Dan Sullivan et "Bob" Labelle dans un assaut de 10 rondes.

On le voit, la séance de demain soir sera l'une des plus fortes, jamais organisées par le club Athlétique Canadien. Nous sommes assurés que les six boxeurs qui y feront figureront.

ESSON ET LE DR ROLLER VICTORIEUX

Le Finlandais n'a pas semblé en condition mais Tigan a fortement résisté au Dr Roller. — Des grandes luttes à l'affiche pour la semaine prochaine.

Les nombreux amateurs de lutte présents aux rencontres d'hier soir, au Parc Schomer ont eu ce que les rencontres avaient promis: de la lutte remplie de bouillie du commencement à la fin. L'Ecossois Esson a affirmé une supériorité évidente sur le Finlandais Grounland qui a paru trop avoir de la peine pour pouvoir se mouvoir librement. L'Ecossois prit deux chutes en 21 et 8 minutes. La deuxième rencontre mit Esson aux prises avec le Russe Tigan, au genre mixte. Le Cosaque affirma sa supériorité au genre européen d'une façon très concluante dans la première reprise. Il tomba Roller avec une ceinture prise à terre en 31-2. La deuxième manche fut une exhibition plus ou moins rude. Esson qui avait lutté le gros Russe au point de l'arrêter reçut un coup de chaise dans le dos et l'arbitre accorda la chute à Roller sur un foul, au bout de 9 minutes. La reprise finale eut lieu au genre libre et cette fois Roller domina le Russe, qui se défendit vaillamment. De fait, il est le seul lutteur européen que nous ayons vu tenter des prises au genre libre dans sa première apparition contre un lutteur Américain. Dans les préliminaires, Montferand et Beaudet firent lutte libre, Therrien triompha de Cyclone Bell et Goulet fut défait par Richard. Mercredi prochain Tremblay et Paradis se rencontreront à catch weight et Esson rencontrera Tigan. Il y aura sûrement de la casse dans cette dernière rencontre.

M. A. L. CARON, PRESIDENT
Toronto, 14. — M. James Murphy de cette ville a déclaré aujourd'hui qu'il abandonnera cette année la présidence de la N. L. U. M. Murphy occupe cette charge depuis bien-tôt cinq années et ses affaires ne lui permettent plus de donner à la croquette tout le temps qu'il devrait y consacrer. Si le National est joint à la N. L. U., il est plus que probable que la présidence de la ligue sera offerte à M. A. L. Caron, le président actuel de l'A. A. D. A. Nationale de Montréal.

LE CLUB BASE-BALL CHERRIER
Le Club Cherrier a eu sa grande assemblée et a formé son comité pour la saison 1915. Ont été élus: président, Jules Bernier; vice-prés., P. Morin; prés. honoraire, W. La-haise; 2ème vice-prés., M. Mercier; 3ème vice-prés., M. George Taylor; trésorier, E. Morissette; sec. correspondant, Moïse Julien; gérant, A. Lafortune. M. H. Laporte a été nommé capitaine de l'équipe pour la saison 1915.

Voici les joueurs qui formeront l'équipe: W. Dillard, Desmarais, Paradis, A. Dupuis, A. Taylor, M. Taylor, A. Larivière, W. Taylor, M. Jamin et Jodoin. R. Morissette a été nommé comme entraîneur.

Le club aura sa première pratique dimanche, le 18 avril. Tous les joueurs et amis sont priés d'être présents.

Le terrain se trouve situé au coin des rues du Grand Tronc et Popery, Pointe St-Charles.

LA FRANCHISE DES WANDERERS
On dit que des sportsmen locaux ont offert une forte somme à M. Sammy Lichtenhein pour la franchise des Wanderers. Il nous a été impossible de contrôler cette rumeur vu que M. Lichtenhein est actuellement absent de la ville. On assure que les offres sont très avantageuses pour le magnat actuellement possesseur des Wanderers.

LE JEU DE CROSSE EST PLUS VIVANT QUE JAMAIS

PLUS DE 250 CLUBS FONT PARTIE CETTE ANNEE DES SERIES DE L'O. A. L. A. — UNE ORGANISATION SEMBLABLE S'IMPOSE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Toronto, 14. — On peut se faire une idée de la popularité du jeu de croquette amateur dans la province d'Ontario en constatant que plus de 250 clubs font partie de cette année des différentes séries de l'O.A.L.A. Le travail de Joe Lally semble avoir eu des résultats bénéficiaires, vu que les séries juniors comptent plus de clubs que par le passé.

Voici de quelle manière les différents groupes ont été répartis:

- SERIES SENIORS**
Groupe No 1.—Young Toronto, Brampton, Maitlands, St. Catharines et Weston.
Groupe No 2.—Almonte, Ottawa, Shamrock, Ottawa, Prescott et Carleton Place.
SERIES INTERMEDIAIRES
Groupe No 1.—Owen Sound, Warkton et Tara.
Groupe No 2.—Dundalk, Orangeville, Shelburne et Markdale.
Groupe No 3.—Chesley, Hanover, Walkerton et Durham.
Groupe No 4.—Mount Forest, Harrison, Listowel et Palmerston.
Groupe No 5.—Port Elgin, Southampton et Paisley.
Groupe No 6.—(Sec. A.)—Wingham, Clinton, Goderich, Kincardine, Seaford et Mitchell. (Sec. B.)—Listowel et Milverton.
Groupe No 7.—St. Mary's, London, Brantford et Woodstock.
Groupe No 8.—Petrolia, Strathroy, Chatham et Wallburg.
Groupe No 9.—Blenheim, Glencoe, Thamesville, Dresden et Leamington.
Groupe No 10.—Fergus, Elora, Guelph et Arthur.
Groupe No 11.—St. Catharines, Dundas, Niagara Falls, Welland, Dunnville et Port Colborne.
Groupe No 12.—Georgetown, Brantford, Weston, Milton, Acton et Mount Dennis.
Groupe No 13.—Beaches, Markham et Stouffville.
Groupe No 14.—Toronto, Iroquois, Bradford et Weston.
Groupe No 15.—Berlin, Elmhurst, New Hamburg, St. Jacobs.
Groupe No 16.—Picton, Trenton et Belleville.
Groupe No 17.—Whitby, Oshawa, Bowmanville, Port Hope.
Groupe No 18.—Perth, Brockville, Smith's Falls, Cornwall.
Groupe No 19.—Pembroke, Renfrew, Eganville, Arnprior, Alexandria.
Groupe No 20.—Tweed, Marmora, Madoc, Stirling.
Groupe No 21.—Campbellford, Hastings, Norwood, Havelock.
Groupe No 22.—Peterboro', Millbrook, Lakefield, Lindsay.
Groupe No 23.—Barrie, Collingwood, Sney, Meaford, Thornbury.
Groupe No 24.—Orillia, Gravenhurst, Port McNicoll, Bracebridge, Midland.
- SERIES JUNIORS**
Groupe No 1.—Meaford, Collingwood et Barrie.
Groupe No 2.—Hanover, Durham et Walkerton.
Groupe No 3.—Wingham, Seaford, Mitchell, Goderich et St. Mary's.
Groupe No 4.—Hespeler, Galt, Preston et Berlin.
Groupe No 5.—Brampton, Georgetown, Weston et Mount Dennis.
Groupe No 6.—St. Catharines, Riverdale, Beaches, Maitlands et Iroquois.
Groupe No 7.—Parkdale, North Toronto, Y.M.C.A., Richmond Hill, Aurora et Newmarket.
Groupe No 8.—Alliston, Beeton, Tottenham et Cookstown.
Groupe No 9.—Bracebridge, Gravenhurst et Huntsville.
Groupe No 10.—Orillia, Coldwater, Victoria Harbor, Midland et Port McNicoll.
Groupe No 11.—North Bay, Mattawa, Copper Cliff et Sudbury.
Groupe No 12.—Penetang et Elmvalle.
- SERIES JUVENILES**
Groupe No 1.—Owen Sound, Town League.
Groupe No 2.—Hanover, Durham, Mt. Forest, Walkerton.
Groupe No 3.—Orangeville, Town League.
Groupe No 4.—Port Elgin, Southampton.
Groupe No 5.—Chesley, Paisley, Tara.
Groupe No 6.—St. Mary's, London.
Groupe No 7.—Wingham, Clinton.
Groupe No 8.—Seaford, Mitchell.
Groupe No 9.—Hespeler, Preston, Galt.
Groupe No 10.—Brampton, Snelgrove, Cheltenham, Inglewood, Streetville, Meadowdale.
Groupe No 11.—St. Catharines City League.
Groupe No 12.—Weston, Mount Dennis, Woodbridge.
Groupe No 13.—Beaches, Riverdale, Maitlands, North Toronto, Y.M.C.A., Elms, Iroquois.
Groupe No 14.—Markham, Stouffville.
Groupe No 15.—Tweed, Stirling, Madoc, Marmora.
Groupe No 16.—Campbellford, Hastings, Norwood, Havelock.
Groupe No 17.—Millbrook, Lindsay, Lakefield, Peterboro.
Groupe No 18.—Cornwall City League.
Groupe No 19.—Aurora, Newmarket, Bradford.
Groupe No 20.—Barrie, Orillia, Bracebridge.

DIMANCHE PROCHAIN A DELORIMIER

Stars vs Richmond à 1.30 p.m.; Caughnawaga vs La Casquette à 3.00 p.m. — Arbitres: McEwen et Dugrenier; Pointeur officiel: M. Lavalée de Viauville.

Comme nos confrères américains le font pour les ligues nationales de baseball, nous répons aujourd'hui que les séries de la ligue Montréal s'ouvrent dimanche prochain au Parc Delorimier avec les parties suivantes à l'affiche: 1.30 p.m., Richmond vs Stars; à 3.00 p.m., Caughnawaga vs La Casquette. Ces deux rencontres disputées au possible, car les quatre clubs intéressés comprennent qu'il est de leur intérêt de prendre les devants du commencement de la saison pour mener ensuite jusqu'à la fin. Les gérants des équipes aux prises dans la première partie opposeront Freddie Ashton à Big Jim Moffat. Ce sera un beau duel à suivre, car ces deux grands pitchers ont autrefois donné de très belles exhibitions au terrain des Shamrocks. Dans la deuxième partie au programme, Joe Page paraîtra pour la première fois en action avec une équipe complète d'Indiens. Les frères Eric qui se sont distingués aux États-Unis comme lanceurs seront dans la boîte avec Nelson comme catcher. La grande majorité des Peaux Rouges de Page et de M. Kilby ont fait partie d'équipes de la Northern et ont été amenés cette année à Caughnawaga à prix d'argent. La Casquette a engagé ces jours derniers plusieurs bons joueurs. Les Shamrocks ont actuellement les lanceurs à la disposition du gérant Dupras qui a retenu de plus récemment les services d'Albert Trampe qui s'attendait cette année à jouer avec le club Hamilton de la ligue Canadienne. Billy McEwen et A. Dugrenier arbitreront et le score officiel sera tenu par M. Lavalée, un expert que le Sporting Life ferait bien de prendre à son service. Tout marchera donc à l'ordre d'après-midi. Admission aux joues, 25 et 50 cents. Les tramways des rues Amherst, Mont-Royal et Papineau conduisent les amateurs au terrain. Prière de correspondre à la rue St-Jérôme. En foule dimanche prochain, le 18 avril, au Parc Delorimier.

LES ROYAUX VONT BIEN

Hackensack, N. J., 14. — Le gérant Howley des Royals ne donne guère le temps à ses équipiers de s'engourdir. Aujourd'hui encore il a matché ses "regulars" avec ses Yannigans et tout paraît très bien pour les prochains succès du club. Stanley Bates le jeune gaucher a lancé pour les recrues et a montré beaucoup de vitesse. On annonce que Billy Truesdale, un fédéral heureux de revenir au baseball organisé sera bientôt vu dans un uniforme des Royals. Otto Deininger qui n'a pu en venir à une entente cette année avec M. Lichtenhein sera très probablement envoyé à Buffalo et sa position d'outfielder sera remplie par la recrue de la Fédérale.

FABRE VA TRES BIEN

Il est confiant de gagner cette fois le Marathon de Boston.

Boston, 14. — Edouard Fabre, le représentant du club Richmond de Montréal dans le grand Marathon de Boston est le seul Canadien qui s'enlance depuis son arrivée en cette ville. Il franchit quotidiennement une partie du parcours et son entraîneur Lefebvre le considère en très bonne forme malgré qu'il ait été contraint de cesser momentanément son entraînement à Montréal à cause d'un mauvais rhume. Fabre est peu loquace, mais il est facile de constater dans ce mutisme qu'il a plein espoir de gagner. Le coureur Bell, des Shamrocks, est attendu demain en cette ville ainsi que Martineau, qui démarrera comme indépandant.

AVIS AUX SEMI-PROS
Le district régional de Québec de l'A. A. U. C. a son assemblée récente a adopté une résolution à l'effet d'avertir les amateurs de se bien garder de faire partie d'équipes de baseball professionnelles dans lesquelles les joueurs sont presque tous payés. Tout joueur pris en flagrant délit d'avoir reçu des Greenbacks sera suspendu sans aucune considération. Avis à qui de droit.

WHISKEY ECOSSAIS DE BUCHANAN

"Black & White"
Celui qui se vend le plus.

AMUSEMENTS

ARENA Ce Soir
Soirée de Détail
Exposition
— DU —
"Fabriqué au Canada"
A L'ARENA
15% des recettes de l'entrée à "The housewives league"
Fanfare des Grenadier Guards
Vues animées.
Admission, 25c; Enfants, 15c

Princess MATINEES
Mercredi et samedi.
Pour la première fois à Montréal.
BRINGING UP FATHER
PRINCE — Soir, 25c à \$1.00.
Matinée, 15c à 50c.

ORPHEUM 2.10 P.M. 8.10 P.M.
CETTE SEMAINE
FRANK FOGARTY
Le Menestrel de Dublin et sept autres actes choisis.
Dimanche—concert. 7-6-A

GAYETY Burlesque
Prices réduites.
Golden Crooks
Avec BILLY ARLINGTON 7-6-A

Théâtre FRANCAIS
27 rue Ste-Catherine E. Semaine du 12 avril, débuts de M. Palmieri.
Les Charbonniers
Opérette. 6 autres actes de vaudeville. 7-6-A

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
LA KOMMANDATUR
7-6-A

THEATRE CANADIEN-FRANCAIS
SEMAINE DU 12 AVRIL.
LE PETIT INCENDIAIRE
Mme BELLA OUELLETTE et toute la troupe JULIEN DAoust. 7-6-A

AMATEUR De Boxe et de Lutte
CHAMPIONNATS DE LA
Cité de Montréal
GYMNASSE M. A. A. A.
Ce Soir
19 EVENTS Admission, 50c. SIEGES RESERVES, \$1.00.

LES LUTTEURS ET BOXEURS AMATEURS
Ce soir commenceront à la M. A. A. les séries éliminatoires pour les championnats de Montréal.

C'est ce soir que commenceront à la M. A. A. A., 250 rue Peel, les championnats amateurs de lutte et de boxe de la métropole.

Voici la liste des événements de la première soirée:

BOXE
158 lbs — A. W. Hughes, Y. M. C. A., vs J. Robinson, S. A. A. A.
145 lbs — J. A. Rivet, M.P.A.A.A. vs E. Brosseau, La Casquette Association; H. Lordall, M.A.A.A., vs W. Holt, S.A.A.A.
125 lbs — R. Carr, Calvin F. C. vs E. St-Pierre, M.A.A.A.; E. Clonette, La Casquette vs W. A. Pitt, S.A.A.A.; J. Green, Montréal vs A. Tuckwell, S.A.A.A.
135 lbs — J. Shaw, C. P. R. Angus A.A.A., vs J. Maxwell, 5th R. H.; N. H. Cameron, M. A. A. A. vs J. Brennan, S.A.A.A.
155 lbs (semi-finale) — L. Morel, M. P. A. A. A., vs H. Samuels, S. A. A. A.

LUTTE
135 lbs — W. Bernier, La Casquette vs J. P. Lacerte, Y.M.C.A.
145 lbs — W. J. Mander, S.A.A.A., vs A. Bonnevillie, M.P.A.A.A.; E. Forar, S.A.A.A., vs J. Grenier, La Casquette.
155 lbs — A. G. Camm, Montréal, vs A. McLennan, S.A.A.A.; G. D. Marshall, S.A.A.A., vs W. J. Mander, S.A.A.A.; M. H. Schneider, Y.M.C.A., vs J. Cowley, S.A.A.A.; E. Foran, S.A.A.A., vs S. Tremblay, M.P.A.A.A.; R. A. Solberg, Y.M.C.A., vs W. Bernier, La Casquette.
105 lbs (semi-finale) — E. Séguin, S.A.A.A., vs J. Cahill, S. A. A. A.
Lourd (semi-finale) — H. Samuels, S.A.A.A., vs J. Cowley, S.A.A.A.
Voici la liste des officiers du tournoi:
Maître de cérémonies — John Davidson; substitut, J. Paton.
Arbitre de la boxe — Jack McBrearty.
Juges de la boxe — T. Callary et Fred Roberts.
Arbitre de la lutte — A. V. Hamilton.
Chronométrateur — L. Rubenstein.
A. L. Caron, N. L. Grandchamps, M. Chamberland, J. B. Eakin et P. J. McCrory.
Pointeurs — C. C. Drew, H. Simpson et F. J. Corrigan.
Peseur — A. B. Thompson.

CHEMINS DE FER
CANADIAN PACIFIC
EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE.
EXPOSITION SAN-CALIFORNIE, SAN DIEGO — SAN FRANCISCO — LOS ANGELES
Taux réduits. — Toutes les routes. Billets valables en tout. Jusqu'au 30 novembre. Les agents BUREAUX DES CHEMINS DE FER: 141-143, St-Jacques. Tel. Galt, Main 8225. 143, St-Jacques. Tel. Galt, Main 8225. Visez et de la Rue Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXPOSITION DE LA CALIFORNIE
Le choix des routes. Jusqu'au 30 novembre. Demandez la brochure illustrée.
Bureaux en ville 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6905. Hotel Windsor. "Uptown 1187. Gare Bonaventure " Main 8229.

NAVIGATION
LIGNE ELDER-DEMPSTER
SERVICE FOUR LE SUD AFRICAIN
Un paquebot, 20 Avril, de St-Jean, N. B., pour Cape Town, Port Elizabeth, East London, Durban et Delagoa Bay. Entrepreneurs frigorifiques sur chaque paquebot. Espace pour quelques passagers de cabine. Pour les taux de fret et de passage, et détails complets, s'adresser à:
ELDER-DEMPSTER & CO LIMITED
319 EDIFICE DU BOARD OF TRADE MONTREAL.

UN ECHEC FINANCIER
La Havane, 14. — George Brandt, qui a implanté la boxe à Cuba, est loin de faire de bonnes affaires. Il a beau arranger des matchs entre étoiles de l'arène, c'est comme pour le turf, presque personne ne s'y rend. Brandt, qui est un sportsman professionnel, n'a pas pu dépenser de dollars pour intéresser les Cubains dans le pugilat, mais jusqu'à présent, il n'a encore remporté aucun succès. Pendant les deux semaines qui ont précédé le match de Johnson avec Willard, il ne se passa point de soirée sans qu'il eût quelque bon programme à l'affiche, opposant un Cubain à un Américain, mais souvent qu'il le pouvait, mais, malgré cela, les indigènes ne s'y rendaient point. Les gros de l'assistance aux séances de Brandt était composé d'Américains venus pour le grand match. Rarément, le promoteur avait plus de 300 spectateurs, et son estrade pouvait en contenir 12,000.

(Voir aussi en page 7)

L'ANGLETERRE VISITÉE PAR UN ZEPPELIN

(Suite de la première page)

grès et elles ont repoussé victorieusement des contre-attaques réitérées de l'ennemi, sur les hauteurs, au sud de la ligne Volosate-Bukowecz. Nous avons capturé environ 1,000 prisonniers et deux mitrailleuses.

Des tentatives, par l'ennemi, de reprendre l'offensive sur les hauteurs au sud de Koziowka, et en Bukovine, sur la rive droite de la rivière Pruth, dans la région de Czernowitz, ont avorté.

Un calme absolu règne dans les autres secteurs, le long de notre front.

Partout, le dégel du printemps rend les chemins bien mauvais.

CE QUE DIT VIENNE

Vienne, via Londres, 14. — Le communiqué officiel suivant a été publié, aujourd'hui, par le Ministère de la guerre:

En général, la situation n'a pas varié. Sur le front des Carpathes, il y a des engagements d'artillerie dans la majorité des secteurs.

Au nord-ouest du col d'Uzok, toute la position occupée par les Russes, a été attaquée et capturée par le 19e et le 26e régiments de l'infanterie hongrois.

Dans la Galicie sud-orientale et en Bukovine, tout est tranquille.

LA CONTREBANDE DE GUERRE

Washington, 14. — Les cercles officiels ont fort discuté aujourd'hui l'envoi par les aéroplanes américains de sous-marins par parties au Canada, pour la marine anglaise. Néanmoins, on en est venu à la conclusion que cet envoi ne devait consister qu'en pièces non finies et incapables d'être réunies pour faire un vaisseau.

UN AÉROPLANE JETTE DES BOMBES

Londres, 14. — Un aéroplane allemand, type zeppelin, est passé sur Blyth, dans le comté de Northumberland, à huit heures, ce soir, y jetant des bombes, dit une dépêche de Blyth au "Central News". Les explosifs sont tombés sur les extrémités de la ville.

LES PRISONS PRISONNIERS

Londres, 14. — Le texte de la note présentée par le ministère allemand des affaires étrangères à M. Gérard, ambassadeur des États-Unis en Allemagne, au sujet du traitement des officiers et hommes d'équipage des sous-marins allemands faits prisonniers, est contenu dans une dépêche reçue aujourd'hui de Berlin par l'agence Reuter.

Le texte est ainsi conçu: "Le gouvernement allemand a appris avec étonnement et indignation que le gouvernement anglais ne considère pas les officiers et hommes d'équipage des sous-marins allemands comme des ennemis honorables, et que, pour cette raison, il ne les traite pas comme les autres prisonniers de guerre mais comme des prisonniers de droit commun."

"Ces officiers et ces hommes ont agi comme des braves dans l'accomplissement de leurs devoirs militaires, ce qui leur donne droit à être traités comme des prisonniers de guerre, suivant les conventions internationales."

"C'est pourquoi le gouvernement allemand proteste énergiquement contre une mesure qui est contraire à la loi internationale, et s'est vu, à regret, obligé d'exercer les représailles annoncées, en traitant avec autant de dureté un nombre égal d'officiers anglais, prisonniers de guerre en Allemagne."

"Quand, de plus, le gouvernement anglais fait remarquer que les marins allemands à l'encontre des marins anglais, n'ont pas sauvé les hommes des équipages des navires coulés ou détruits nous ne pouvons que rejeter simplement l'horrible insinuation qu'il était possible de sauver les équipages, mais que nos marins ont volontairement négligé de le faire."

"Le sousigné prie l'ambassadeur de communiquer, cette information, au gouvernement anglais, et de faire le nécessaire pour qu'il soit permis aux membres de l'ambassade allemande à Londres de faire une enquête de la manière dont sont actuellement traités ces prisonniers de guerre, et de donner sur la manière dont ils sont logés, nourris, et sur le travail auquel ils sont soumis, tous les détails voulus."

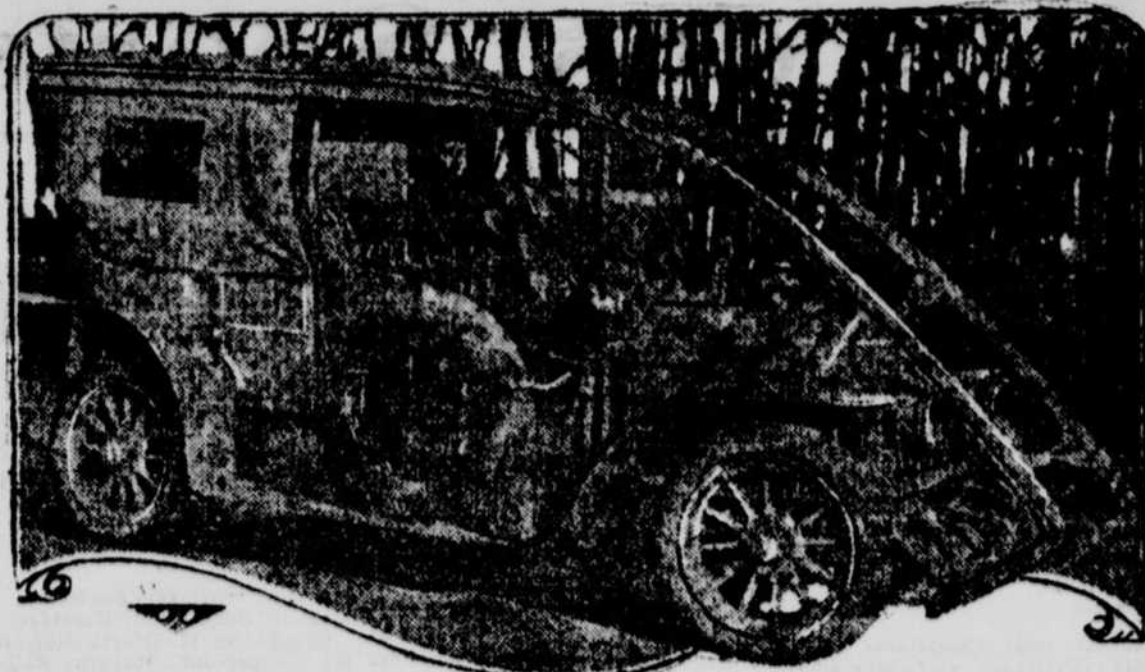
"La manière dont on agira à l'égard des officiers anglais prisonniers dépendra du traitement réservé aux prisonniers allemands."

Le ministre des affaires étrangères anglais a ordonné à M. Spring Rice, ambassadeur d'Angleterre à Washington, de demander au gouvernement américain de faire une enquête sur les conditions d'emprisonnement imposées aux officiers anglais, victimes des représailles allemandes."

NOUVELLE VIOLATION DES CONVENTIONS

Paris, 14. — Une note officielle publiée par le ministre de la marine déclare que les Allemands ont de nouveau violé les règlements de la convention de la Haye dans leur façon de faire la guerre navale.

L'article 1er de la huitième convention de la Haye dit que les torpilles doivent être munies d'un appareil automatique pour les faire aller au fond si elles ne font pas explosion, de façon à ce qu'elles ne constituent pas un danger pour la navigation. La note déclare que des torpilles allemandes non explosées ont été trouvées récemment flottant dans les eaux de la Manche. L'examen de ces engins a prouvé que l'appareil automatique qui doit provoquer la submersion a été solidement calé, de façon à ce que ces torpilles continuent à flotter et deviennent de réelles mines flottantes.



L'auto qui est représentée dans la vignette ci-dessus est munie de deux couteaux qui servent à couper les fils de fer qui protègent les tranchées allemandes.

vice des tramways et autres utilités publiques seraient confiés à des femmes si la mobilisation réduisait trop le nombre des employés.

LA TENSION ITALO-ALLEMANDE

Elle ne fait que s'accroître

Genève, 14. — Les Allemands déclarent toujours tous les wagons de marchandises appartenant aux lignes italiennes dont le renvoi en Italie a été arrêté il y a huit jours.

Les dépêches reçues à Genève des villes frontalières autrichiennes et italiennes disent que la tension italo-allemande ne fait que croître chaque jour.

LA BELGIQUE SOUS LA BOTTE

Le gouverneur von Bissing crée une nouvelle banque.

Berlin, 14. — L'agence des nouvelles d'outre-mer a communiqué aujourd'hui la dépêche suivante: "Le général von Bissing, gouverneur militaire de Belgique, a ordonné l'ouverture d'une banque de crédit qui avancera de l'argent sur les bons de réquisition donnés en paiement des nombreuses marchandises qui ont été saisiées par les autorités. Le paiement total est remis à la suite de circonstances imprévues."

"C'est la quatrième fois, s'est-il

te, contient 45 pages; c'est une des éditions les plus longues que ce journal ait jamais publiées.

L'ALLEMAGNE ET LA BULGARIE

La tranche de l'emprunt échue le 1er avril n'a pas été payée.

Paris, 14. — D'après une dépêche spéciale de Sofia au "Petit Parisien" l'Allemagne n'a pas payé à la Bulgarie la tranche de l'emprunt bulgare qui tombait à échéance le 1er avril.

La dépêche ajoute que l'on croit que l'Allemagne se méfie de l'attitude de la Bulgarie et soupçonne cette nation d'avoir décidé de se joindre aux alliés.

LES ORIGINES ET LE BUT DE LA GUERRE

Le discours de Sir Edward Grey

Les dépêches nous ont donné l'autre jour un résumé du discours de Sir Edward Grey, à Londres, à la conférence sur la guerre. Le courrier nous apporte maintenant plus de détails sur cet important discours, où Sir Edward Grey a saisi cette occasion pour exposer une fois de plus les origines de la guerre et pour affirmer la résolution inébranlable de la Grande-Bretagne et des alliés d'en finir, une fois pour toutes, avec l'Allemagne prussifiée.

"C'est la quatrième fois, s'est-il



LE PRINCE EITEL FREDERICK, second fils du Kaiser, qui a succédé au général Kluck.

UNE VISITE AU FRONT DU PRÉSIDENT POINCARÉ

Accompagné de M. Millerand, le président passe trois jours au front dans le Nord.

Dunkerque, 14. — Le président Poincaré et M. Millerand, ministre de la guerre, ont quitté Dunkerque aujourd'hui pour rentrer à Paris après avoir passé trois jours au milieu des troupes françaises et belges dans le nord de la France.

Le président a eu une longue conversation avec le roi Albert au quartier général de l'armée belge, et a aussi été reçu par la reine Elisabeth.

LE TSAR DECORE DES FRANÇAIS

Soixante officiers, cinq cents sous-officiers et sept cents soldats reçoivent des décorations russes.

Paris, 14. — Le tsar a conféré des décorations à soixante et un officiers français ainsi qu'à cinq cents sous-officiers et à sept cents soldats, qui tous se sont distingués depuis le début de la guerre. Les officiers reçoivent les insignes des ordres de Saint-Vladimir, de Sainte-Anne ou de Saint-Stanislas; les sous-officiers reçoivent la croix de Saint-Georges, et les soldats la médaille de Saint-Georges.

écrit, que la Prusse part en guerre contre l'Europe, et nous sommes décidés à ce que ce soit la dernière."

Voilà le but de la lutte formidable que l'Allemagne a conclue, préméditée, préparée, et à laquelle elle nous a tous acculés, et Sir Edward Grey a démontré en effet à ses auditeurs que c'est bien l'Allemagne qui est responsable de la guerre. Le discours de Sir Edward Grey est en somme le résumé des documents diplomatiques connus; mais ce résumé constitue un réquisitoire si précis, si irréfutable, qu'il est nécessaire de le mettre sous les yeux de nos lecteurs:

"L'Allemagne savait, par l'expérience de la conférence de Londres où fut réglée la crise balkanique, qu'elle pouvait compter sur la bonne volonté des puissances."

Nous n'avons recherché aucun triomphe diplomatique dans la conférence des Balkans; nous ne nous sommes livrés à aucune intrigue; nous avons poursuivi en toute impartialité et honneur un seul but: la paix."

D'après l'expérience fournie par la conférence des Balkans, l'Allemagne savait qu'elle pouvait compter sur notre bon vouloir et que nous étions prêts à faire en juillet dernier ce que nous avions déjà fait auparavant."

Mais l'Allemagne déclina toute suggestion, et c'est à elle qu'incombe, pour toujours, la lourde responsabilité de cette guerre."

A accepter la conférence; l'Italie était prête à accepter la conférence; la Russie était prête à accepter la conférence; et nous savons maintenant qu'après que la proposition anglaise tendant à cette conférence eût été faite, l'empereur de Russie proposa lui-même à l'empereur d'Allemagne que la question en litige fût déferée à la Conférence de la Haye."

L'Allemagne refusa tout règlement de ce genre; et c'est sur elle que doit retomber pour toujours l'entière responsabilité d'avoir plongé l'Europe dans la guerre, de s'être engagée elle-même et d'avoir engagé la plus grande partie du continent dans les conséquences qu'elle doit avoir."

Nous savons maintenant que l'Allemagne avait été préparée à la guerre, comme pouvait l'être seulement un peuple qui projetait de la faire. Ainsi que nous le savons aujourd'hui, par les documents révélés, c'est la Prusse qui projeta et prépara la guerre actuelle. La même chose est une fois encore arrivée. Nous sommes résolus à ce que ce soit la dernière fois qu'on voie la guerre ainsi préparée en Allemagne."

Nous avons donné à la Belgique l'assurance que nous ne violerions pas sa neutralité, aussi longtemps que les autres puissances la respecteraient. J'en avais fait la promesse à la Belgique, longtemps avant cette guerre. A la veille du conflit actuel, j'ai demandé à la France et à l'Allemagne de faire la même promesse. L'Allemagne a refusé de le donner."

Lorsque après cela les Allemands envahirent la Belgique, nous étions forcés de nous y opposer de toutes nos forces. Si nous ne l'avions pas fait dès le début, lorsque l'Allemagne attaqua les Belges, lorsqu'elle foula, sans distinction, combattants et non-combattants, lorsqu'elle ravagea le pays, de manière à violer les lois de la guerre, des temps récents aussi bien que des temps anciens, est-il quelquel'un aujourd'hui qui croie que nous aurions pu rester immobiles et simples spectateurs sans encourir une honte éternelle?"

Tout cela avait déjà été dit, tout cela, le Livre Bleu anglais, le Livre Jaune français, le Livre Orange russe nous l'avaient appris, mais ceci est nouveau: c'est le résultat que les alliés veulent atteindre en abattant la puissance de l'Allemagne."

"Le temps viendra où les conditions de la paix seront présentées par nos alliés et par nous-mêmes; mais une condition essentielle devra être le rétablissement de l'existence et de l'indépendance de la Belgique, de la libre possession de son territoire et de la réparation, autant qu'il sera possible, de tous les maux cruels qu'elle a dû souffrir."

Cela fait partie du grand but que nous voulons atteindre.

Ce grand but consiste, pour les nations de l'Europe, à être libres de vivre leur propre vie indépendante, en travaillant elles-mêmes à fixer leur forme de gouvernement et à assurer en toute liberté leur développement national, et ceci que ce soient de grands ou de petits États."

Voilà notre idéal, dit le ministre, et voici l'idéal allemand:

"Nous avons été inondés de l'idéal de l'Allemagne par ses professeurs et ses publicistes, depuis le commencement de la guerre."

Cet idéal consiste à croire que les Allemands sont un peuple supérieur auquel tout est possible et contre lequel tout résistait doit être sauvagement écrasé. L'Allemagne doit être libre d'établir sa domination sur toutes les nations du continent."

"Mais moi, j'aimerais mieux périr ou abandonner ce continent pour toujours que de vivre dans de telles conditions."

Ce discours a été, comme on peut le comprendre, continuellement interrompu par des applaudissements frénétiques."

UN DIPLOMATE EN DISGRACE

La vérité sur le remplacement du ministre d'Allemagne à la Haye.

Une brève dépêche nous a appris que le gouvernement de Berlin a remplacé le ministre d'Allemagne à la Haye, M. von Müller, dont l'état de santé est fort précaire, par M. von Müller. On pouvait trouver étrange que l'on se fût aperçu de l'extrême fatigue de l'honorable diplomate précisément à l'heure où une évolution très nette se faisait dans l'opinion allemande et où le gouvernement de la Haye s'affirmait plus résolu que jamais à maintenir loyalement l'attitude de scrupuleuse neutralité des Pays-Bas. Aussi, un important journal hollandais, le "Telegraaf", a-t-il mis les points sur les i. Son correspondant à Berlin assure que le gouvernement impérial estime que l'influence de M. von Müller à la Haye pendant ces derniers mois n'a pas été aussi considérable qu'elle l'était précédemment et qu'on veut remplacer l'honorable ministre par un "diplomate des plus énergiques", qui saura regagner l'influence perdue. Ce diplo-

Pourquoi les Allemands ont faim

UNE SAVANTE ETUDE DU Dr BERTILLON

Il est faux de dire que les Allemands ont fait des provisions tandis qu'ils méditaient leur effroyable forfait. On prétend souvent le contraire, mais ceux qui le disent ne se sont pas donné la peine de vérifier ce qu'ils avancent. Ils parlent par imagination. La vérité est que l'orgueil des Allemands était si aveugle qu'ils croyaient nous terrasser en un mois. Ils jugeaient donc bien inutile de prévoir une guerre de plus de huit mois.

Telles sont les vérités que je vais prouver chiffres en main.

Examinons d'abord le froment. Voici quelle en fut la récolte de chaque année:

Année	Recolte en froment
1903.....	3,554,044 tonnes de 1,000 kilos
1904.....	3,804,828 —
1905.....	3,699,882 —
1906.....	3,339,563 —
1907.....	3,479,324 —
1908.....	3,767,767 —
1909.....	3,654,747 —
1910.....	3,981,219 —
1911.....	4,066,335 —
1912.....	4,260,424 —
1913.....	4,658,926 —

Après trois années de vaches grasses est venue l'année 1914. Je n'en ai pas le chiffre exact, mais chacun sait qu'elle fut médiocre en France et plus médiocre encore en Allemagne. Naturellement, quand la récolte est abondante, l'importation diminue, et réciproquement. Voici les chiffres du commerce "spécial" (c'est-à-dire transit non compris):

Année	Importation de froment (commerce spécial)
1903-04.....	2,055,334 tonnes de 1,000 kilos
1904-05.....	2,035,042 —
1905-06.....	2,494,523 —
1906-07.....	2,117,756 —
1907-08.....	2,363,219 —
1908-09.....	2,098,121 —
1909-10.....	2,638,827 —
1910-11.....	2,485,603 —
1911-12.....	2,267,661 —
1912-13.....	2,506,421 —
1913-14.....	2,644,509 —

Ces chiffres ont tendance à augmenter, parce que la population allemande augmente de 850,000 à 900,000 têtes par an et qu'il faut un supplément de vivres pour tous ces nouveaux venus.

Aussi, pour bien apprécier ces chiffres, voici comment il faut les lire:

Recolte de l'année 1912	4,360,624 tonnes
Moins la quantité nécessaire pour les semences de l'année suivante	330,114 tonnes
Recolte nette	4,030,510 tonnes
Ajoutons les importations	2,506,421 tonnes
Et retranchons les exportations	638,931 tonnes
Reste: Consommation de l'Allemagne	5,888,863 tonnes
Soit par tête d'habitant: 88 kilos	contre 52% en 1913

On a fait le même calcul pour les autres années et on a obtenu les résultats suivants, qui sont extrêmement dignes d'attention:

Tonnes de blé consommées en Allemagne	Kil. de blé consommés par un hab.	Sur 100 kil. d'orge consommés combien sont importés?
1903-04.....	4,104,166	87
1904-05.....	3,182,128	87
1905-06.....	3,628,841	93
1906-07.....	3,417,559	88
1907-08.....	3,249,824	84
1908-09.....	3,915,369	78
1909-10.....	3,650,584	86
1910-11.....	3,981,219	84
1911-12.....	4,066,335	83
1912-13.....	4,260,424	88
1913-14.....	4,658,926	93

On voit que la quantité de blé consommée par tête d'habitant n'a guère varié; elle était en dernier lieu ce qu'elle était il y a dix ans, en 1905. Ce qui est plus important encore, à notre point de vue, c'est que la quote-part de l'importation n'a pas augmenté.

Notamment, voici les quantités de blé importées pendant le premier semestre de 1914, comparées au chiffre du premier semestre des années précédentes:

Année	Quantité de blé importé (commerce spécial)
1er sem 1909.....	941,469 tonnes de 1,000 kilos
1911.....	1,184,284 —
1912.....	940,375 —
1913.....	1,124,910 —
1914.....	1,223,468 —

Quant à l'orge (dont les Allemands consomment trois fois plus que nous: 90 kilos par tête et par an, au lieu de 30 kilos), ils en importent encore plus que du blé. La récolte d'or-

ge en Allemagne a été de 3,673,254 tonnes de 1,000 kilos en 1913 (dont on a dû garder à peu près 250,000 tonnes de semences pour l'année suivante). L'importation a été de 3,238,218 tonnes, dont la plus grande partie (2,761,000 tonnes) vient de Russie. Pour l'orge comme pour le blé, les Allemands n'ont fait aucune provision avant la guerre, ce qu'on voit par les chiffres suivants:

Tonnes d'orge consommées en Allemagne	Kil. d'orge consommés par un hab. en Allemagne	Sur 100 kil. d'orge consommés combien sont importés?
1903-04.....	4,762,633	81
1904-05.....	4,264,921	71
1905-06.....	4,753,544	78
1906-07.....	4,088,930	82
1907-08.....	5,394,841	86
1908-09.....	4,118,968	81
1909-10.....	4,082,979	94
1910-11.....	6,230,526	96
1911-12.....	6,375,046	97
1912-13.....	6,226,388	93
1913-14.....	7,199,122	107

La consommation de l'orge n'a pas cessé d'augmenter et la part de l'importation de même. C'est qu'une partie de l'orge sert à faire de la bière, et les Allemands en boivent de plus en plus.

Passons à la question des cochons, très importante quand on parle d'Allemagne.

Un recensement de décembre 1913, en a compté 25,591,744, tandis qu'il y en avait un peu moins (22 millions) lors des précédents recensements, dont l'un date du 2 juin de la même année. En France, nous ne comptons que 6 millions 363,750 porcs (1912). On voit combien les Allemands sont amateurs de *delikatessen*.

Cette énorme quantité de porcs suffit à peine à la consommation de l'année:

ALLEMAGNE — Nombre de porcs (et porcelets) abattus en 1912	
Dans les abattoirs publics.....	18,217,369
Dans les abattoirs privés (fermes, chaumières, etc.).....	5,794,165
Total	24,011,534

L'importation n'en est pourtant pas considérable (147,203 porcs en 1913 et moins encore, 38,747, pendant le premier semestre de 1914; presque tous les porcs importés viennent de Russie).

Mais ce qu'on importe en quantités énormes, c'est la nourriture de ces animaux:

ALLEMAGNE — Importation en 1913	
Son.....	1,414,256 tonnes de 1,000 kilos
Tourteaux.....	828,549 tonnes de 1,000 kilos
Maïs.....	918,625 tonnes de 1,000 kilos

Ces chiffres représentent une partie importante de ce que dévorent les 22 millions de cochons allemands, car un porc à l'engrais mange par jour à peu près 500 grammes de tourteaux et la même quantité de son. A ce compte 36 p. 100 du son, et 23 p. 100 des tourteaux qu'ils avalent sont importés. Ils partagent en outre avec leurs maîtres les pommes de terre, que le sol allemand produit en abondance; chaque porc à l'engrais en mange 3 à 4 kilos par jour; on peut remplacer la moitié de cette dose par un kilo de maïs. Une récolte ordinaire de pommes de terre en Allemagne est de 45 millions de tonnes, soit 585 kilos par habitant (en France, la récolte moyenne n'est que de 13,222,000 tonnes, soit 336 kilos par habitant).

En tenant leurs porcs comme ils veulent le faire, les Allemands feront donc, en apparence, une économie notable de vivres. Mais dans cinq ou six mois, quand manquera le cochon, leur nourriture préférée, leur fera définitivement défaut?

Les Allemands importent encore une quantité de produits alimentaires, et on peut presque dire qu'ils n'en exportent aucun. Il serait fastidieux de les énumérer et, d'autre part, il est très difficile de totaliser des marchés de produits variés. Mais dans cinq ou six mois, quand manquera le cochon, leur nourriture préférée, leur fera définitivement défaut?

Les Allemands importent encore une quantité de produits alimentaires, et on peut presque dire qu'ils n'en exportent aucun. Il serait fastidieux de les énumérer et, d'autre part, il est très difficile de totaliser des marchés de produits variés. Mais dans cinq ou six mois, quand manquera le cochon, leur nourriture préférée, leur fera définitivement défaut?

Il y a donc là pour les alliés un élément de victoire qui peut être très efficace, mais à la condition expresse d'encercler nos ennemis et leurs pourvoyeurs par un blocus très rigoureux.

Dr JACQUES BERTILLON.

mate à poigne est M. von Kuehlmann. Les raisons de santé invoquées pour remplacer M. von Müller apparaissent ainsi avec leur véritable caractère: l'Allemagne comprend qu'aux Pays-Bas, comme dans tous les pays neutres, elle perd du terrain et elle veut réagir contre ce courant en procédant par la brutale méthode d'intimidation qui lui est familière.

Reste à savoir si les Pays-Bas se prêteront à cette politique d'intimidation et si la désignation d'un agent "des plus énergiques" pour occuper dans les circonstances actuelles le poste de ministre d'Allemagne à la Haye sera favorablement accueillie en Hollande. Les Hollandais savent, par l'exemple de la Belgique, que l'Allemagne ne respecte les droits des petits États que pour autant que ce respect ne gêne en rien ses ambitions et ses convoitises et que ces petits États mettent quelque complaisance à exécuter les volontés germaniques. La stricte observation de la neutralité ne satisfait pas le gouvernement de Berlin. Le Kaiser estime que ses voisins non belligérants doivent tenir compte des nécessités allemandes.

Il paraîtrait que M. von Müller avait cherché à obtenir du gouvernement hollandais des facilités qu'on ne voulait point lui consentir. De là sa disgrâce et son remplacement. M. Kuehlmann, qui est fort digne, de M. von Kuehlmann, quelle que soit son

"énergie", réussisse à amener la Hollande à modifier son attitude et à se départir de la politique rigoureusement loyale à l'égard de tous les belligérants et conforme aux règles du droit international qu'elle a su pratiquer jusqu'ici.

Le remplacement du ministre d'Allemagne à la Haye ne prend sa véritable signification que lorsqu'on considère à la lumière des points qui nous préoccupent la presse germanophile. Ces journaux affectent une profonde surprise de ce que le peuple hollandais n'éprouve ni colère ni amertume à l'égard des Anglais, "ces destructeurs impitoyables de la grandeur hollandaise", et ils déclarent catégoriquement que l'empire ne permettra pas que la Hollande pratique une politique antiallemande. L'Allemagne ne s'accommodera pas de la neutralité; elle exige tout au moins la complicité morale et traite en ennemis ceux qui ne s'y prêtent point. Les petites nations conscientes de leur dignité ont trop souvent l'occasion de le constater pour pouvoir l'oublier.

A Berlin.

—Quoi, vous n'arrêtez, messieurs les agents, et pourquoi? —Vous o

Le Canada

Montréal, jeudi 15 avril 1915.

Les colonies et la paix

UNE MESURE A ENVISAGER AVEC PRUDENCE

Une dépêche d'outremer annonce que M. Asquith, le premier-ministre anglais, a déclaré que les colonies et en particulier le Canada seraient consultés en ce qui touche les conditions de la paix.

La nouvelle est d'une extrême importance, et avant de la commenter plus en détail, il serait nécessaire de bien connaître les termes mêmes de cette déclaration.

La question en effet dépasse les termes mêmes de la paix à conclure, et elle met en jeu un principe qui tient à notre existence nationale et à notre avenir le plus lointain.

Que le Canada prenne une part quelconque aux délibérations de la paix, cela peut présenter des avantages immédiats pour notre pays, et être une reconnaissance de la part que nous avons prise à la guerre.

Mais il ne faudrait pas que ce geste généreux pose la base d'un édifice de centralisation, où le Canada ne jouerait qu'un rôle anodin et insignifiant, qu'il paierait trop cher pour les avantages peut-être purement académiques qu'il en retirerait.

La mesure venant du gouvernement Asquith, qui a été de tout temps jaloux de sauvegarder l'autonomie coloniale, se présente sous d'heureux auspices.

Mais il ne faudrait pas qu'elle soit exploitée par les factions "impérialistes", encore fortes à Londres, et dont la guerre nous a valu une recrudescence au Canada.

Ce que nous perdons

LE RESULTAT DU PILLAGE A OTTAWA

Il ne faut pas s'étonner si les turpitudes dévoilées par les enquêtes à Ottawa, turpitudes qui ont révolté jusqu'aux organes conservateurs (anglais) eux-mêmes, ont une répercussion, en Angleterre, désastreuse pour notre réputation, pour notre prestige, pour notre commerce et notre industrie.

Lorsque l'on a su, à Londres, comment se sont pratiqués nos achats de fournitures militaires, on a dû, nécessairement, se sentir tout bouleversé.

Lorsque l'on a vu le ministre de la Milice, en donnant à ses bureaux l'ordre de commander des fournitures, leur intimer, en même temps, qu'ils ne devraient acheter que chez les fournisseurs inscrits à la liste de patronage;

Lorsque l'on a vu les bureaux de la milice donner des commandes préférentiellement à des entrepreneurs amis du parti et refuser des offres de manufacturiers indépendants;

Lorsque l'on a su que les fournitures reçues des fournisseurs favorisés étaient acceptées sans inspection, sans enquête sur les prix;

Lorsque l'on a su que les agents du gouvernement achetaient, les yeux fermés, de vieilles robes fourbues, pousives, déformées, pour la remonte de la cavalerie canadienne;

On s'est demandé, naturellement, dans quelle caverne de bandits on s'était laissé entraîner, en chargeant le gouvernement canadien de s'occuper de fournitures pour l'armée impériale.

Et, heureusement pour le pays, on n'a pas confondu tout le peuple canadien avec la bande d'exploiteurs sans scrupules qui entoure et domine le gouvernement Borden.

On s'est dit: le Canadien vaut mieux que cela; et si l'on a pris la précaution de se dégarer du contact infectieux du gouvernement d'Ottawa, on a, en même temps, pris la décision d'envoyer au Canada des agents honnêtes et de confiance, qui traiteraient directement avec les manufacturiers et les producteurs, qui ne seront entravés par aucune liste de patronage et qui verront à ce que les marchandises livrées soient conformes à la commande.

Ce que le gouvernement canadien y perd en prestige et en patronage, les ouvriers canadiens auront quelque chance d'en bénéficier, puisque leurs patrons n'auront pas de commission à payer à quel agent politique.

Et ce sera, en fin de compte, encore avantageux pour le pays.

Mais dans les pays alliés où l'on n'est pas au courant de notre situation politique, il est malheureusement à craindre que nous perdions, comme nation productive, par la faute du gouvernement Borden-Hughes-Rogers, non seulement tout prestige mais surtout beaucoup de commandes!

Pas de politique dans l'armée

LE PROJET DE LOI CONCERNANT LE VOTE DES SOLDATS N'EST QU'UNE MANOEUVRE POLITIQUE ELECTORALE

C'est évidemment un argument de parti que le gouvernement cherche à se fabriquer en insistant pour donner aux soldats en campagne le droit de voter, en cas d'élection, "pour le gouvernement" ou "pour l'opposition."

En effet, Sir Robert Borden, M. Doherty et leurs collègues savent aussi bien que nous que si ce projet de loi est jamais adopté par le parlement canadien, il sera désavoué par le gouvernement impérial, ou, tout au moins, que les autorités militaires anglaises — que l'on n'a pas consultées — n'en permettront pas la mise en opération dans les tranchées.

L'opinion publique en Angleterre, qui ne tolère même pas qu'on fasse de la politique au parlement impérial, ne permettra pas, à plus forte raison, qu'on en fasse sur le front de bataille.

Les volontaires canadiens qui sont actuellement ou qui se trouveront en face de l'ennemi, au moment où se tiendra une élection, au Canada, ne devront se préoccuper que d'une seule chose, assez importante pour supprimer toute autre préoccupation: battre l'ennemi.

Les soldats anglais ne votent pas; pas plus les volontaires de l'armée de Kitchener que ceux de l'armée régulière; et c'est une des raisons qui ont fait décider, par une entente en-

A la Commission Scolaire

Nous regrettons que la Commission Scolaire n'ait pas suivi le conseil de l'hon. M. Béique, au sujet de l'affaire Giroux.

Après avoir pris connaissance du rapport du juge Mercier, M. Béique a émis l'opinion qu'il y avait matière à un procès civil, et que la Commission pourrait poursuivre en recouvrement de fonds.

La Commission, par sa majorité, a décidé de ne prendre aucune action pour le moment. Il est dommage que l'on retarde encore le règlement de cette affaire, et que l'on laisse s'accréditer dans le public l'opinion que la commission veut protéger aux dépens des contribuables les deux dévins que le rapport Mercier lui a désignés.

L'attitude du chanoine O'Meara est particulièrement étrange. Il soutient que la Commission a déjà perdu assez d'argent et qu'il n'en faut pas donner davantage aux avocats. Un tel principe est le renversement même de tout l'édifice judiciaire.

Si comme tout l'indique, la Commission est dans son droit, elle doit réclamer et obtenir justice devant les tribunaux.

On s'en est arrêté à un terme moyen, remettant toute l'affaire à plus tard.

Mais va-t-on ainsi remettre indéfiniment?

Voilà ce que le public se demande avec anxiété.

Cruelle énigme

Le gouvernement Borden commence à percevoir aujourd'hui les taxes de la guerre.

Et le peuple qui paie se demandera combien il donne pour nos soldats et nos blessés, et combien pour empiéter les poches des entrepreneurs et des amis du pouvoir.

Ils ont tout fait

Dans tous les départements, l'achat des fournitures militaires par les agents conservateurs a été un gaspillage et un vol odieux. Il suffit d'examiner un nouvel achat pour susciter un nouveau scandale.

M. Borden pourrait répéter le mot fameux: "Nous n'avons plus une faute à commettre."

Avant....

M. Rogers reproche amèrement à ses collègues de lui avoir refusé les élections AVANT les enquêtes de la présente session.

Et, jouant le tout pour le tout, il insiste pour qu'on les fasse AVANT les enquêtes de la prochaine session.

L'humour au Sénat

Ceux qui croyaient le Sénat une enceinte paisible et solennelle sont stupéfiés aujourd'hui de tous les incidents qui entourent la grève de l'hon. M. Landry.

On voit que décidément nos sénateurs ont eux aussi le sens de l'humour.

Encore M. Ferguson

L'ex-enquêteur du canal de Trent fait encore des siennes

Un des signes les plus significatifs de l'approche des élections fédérales, c'est le dépôt que vient de faire le gouvernement Borden-Rogers à la Chambre des Communes, de prétendus rapports d'enquêtes faites, secrètement, par un M. Ferguson, sur l'administration du département de l'Intérieur dans les dernières années du gouvernement Laurier.

Ces rapports de prétendues enquêtes, dont des résumés sont communiqués à la presse conservatrice, incriminent certains actes du ministère de l'Intérieur sous l'ancienne administration.

Le public ne doit pas s'arrêter à ces documents électoraux, sans que les libéraux aient eu l'occasion de les discuter: ils sont supposés contenir le résultat d'enquêtes faites "ex-parte" et les accusés n'en ont eu aucune connaissance, ni aucune liberté de transgressionner les témoignages.

On se rappelle tout le bruit que les organes conservateurs ont fait autour du fameux rapport sur le Transcontinental, de MM. Gutelius et Stanton.

Il n'a fallu qu'une ou deux séances de discussion publique aux Communes pour démontrer la mauvaise foi des communiqués conservateurs au sujet de ce rapport, et pour démolir d'ailleurs complètement les prétentions qu'il émettait M. Gutelius.

On se rappelle aussi le rapport d'une enquête sur l'administration du canal de la vallée du Trent, dont les organes conservateurs tiraient de formidables accusations contre les libéraux.

Pour celui-là, comme pour le rapport Gutelius, il a fallu que les libéraux forcent le gouvernement à accepter une discussion publique aux Communes. Et, lors de cette discussion, ce rapport a été réfuté et répudié même par des ministres conservateurs.

Or, cette enquête sur le canal de la vallée du Trent et le rapport qui s'en

est suivi étaient du même M. Ferguson, qui signe les rapports sur les terres de l'ouest sous l'administration de M. Oliver.

A première vue, donc, le public indépendant jugera qu'ils ne valent pas plus de créance que le premier et ne sont que de simples pamphlets électoraux.

L'hon. M. Oliver n'aura pas de peine à en démontrer les inexactitudes et l'outrageante partialité.

La signature qu'ils portent suffit déjà pour que le public sache à quoi s'en tenir.

Chronique de la Guerre

Les faillites allemandes

(Pour le "Canada")

Si l'on se reporte en esprit d'un an seulement en arrière, et qu'on examine la situation au point de vue européen, on reste confondu de voir dans quel abîme est plongée l'Allemagne actuelle, en regard de la position avantageuse, privilégiée, prépondérante qu'elle occupait alors vis-à-vis des grandes puissances. Depuis vingt-cinq ou trente ans, en effet, par un effort opiniâtre de volonté et de patiente organisation, le peuple allemand était parvenu à triompher, sur les marchés du monde, de tous ses concurrents. Son commerce, son industrie étaient prospères. Grâce à leurs procédés rapides d'assimilation ou plutôt d'adaptation, ses représentants parvenaient à séduire les clients, à surprendre leurs goûts, à capter leur confiance, à leur imposer des produits d'origine exclusivement germanique. Cela durait depuis des années. Le flot grandissait, montait, menaçait de tout submerger. On s'en aperçoit bien aujourd'hui, après la mise sous séquestre des maisons austro-allemandes. Les colonies françaises et anglaises étaient virtuellement devenues des succursales de l'empire germanique. Nominativement, elles n'appartenaient pas aux Allemands. En fait, elles étaient mises, par eux, en coupe réglée. Jamais encore on n'avait vu un peuple remporter sur ses concurrents, ses ennemis de la veille, ses rivaux, une pareille victoire économique qui tenait du prodige et prenait des proportions de triomphe. Encore quelques années de ce régime, et l'Allemagne, suivant le mot si juste d'un confrère, "réalisait pacifiquement la conquête industrielle et commerciale de l'Europe occidentale". Songez que rien qu'en France, on comptait, pour la représentation d'un même article, trois voyageurs allemands contre un seul français ou étranger.

L'Europe assistait à peu près indifférente à cet évolution, à cette révolution. Quelques esprits timorés manifestaient-ils de l'inquiétude? On leur fermait la bouche d'un mot: "C'est la concurrence, la liberté du commerce. Tant mieux pour le client qui trouve son compte dans un choix plus grand, des prix plus avantageux". Il y avait d'autres raisons qui militaient en faveur du statu quo. L'Allemagne, armée jusqu'aux dents, faisait les gros yeux chaque fois qu'il était question de mettre des entraves à son commerce extérieur ou de frapper d'un droit de douane ses produits manufacturés. Et ceux-ci pullulaient, pareils à des champignons sur couches. Les gouvernements qui voulaient la paix n'avaient qu'un but: éviter les hostilités. On se taisait, on passait condamnation sur le préjudice causé par l'Allemagne au commerce national, à l'industrie. L'arrogance germanique en était accrue d'autant, et le mal s'étendait, se propageait avec une rapidité foudroyante.

Ce n'est pas tout. A côté des questions économiques, les Allemands avaient encore solutionné à leur profit les autres problèmes de l'activité européenne. Au point de vue scientifique, les intellectuels allemands transpiraient sur tout avec un pédantisme outré. Compilateurs lourds, indigestes, compacts dans leurs écrits ils avaient fini par imposer aux autres peuples et, petit à petit, dans les lettres, les arts, au théâtre et — horresco referens! — jusque dans les subtilités de la mode, la "culture" était parvenue à s'infiltrer au mépris de la grâce, de la beauté, du charme, de l'élégance. Elle était en passe de conquérir le peuple au moyen de plates et basses vulgarisations ou, mieux, de hideuses vulgarités médicales. Encore deux ans, et l'Europe eût été asservie par la mentalité allemande.

Nous l'avons, en dormant, échappé belle. Le réveil a sonné. Par la guerre qu'elle a provoquée, l'Allemagne a jeté par terre cet édifice gigantesque laborieusement échafaudé. Les routes de l'Orient, celles de l'Occident, se sont fermées tour à tour devant ses voyageurs et ses représentants. Sa flotte marchande est anéantie ou à la veille de l'être, son trafic arrêté, son commerce anéanti, son industrie morte. Tel est le bilan de la première faillite allemande. La seconde est celle de la marine de guerre, dont le kaiser avait fait le pivot de sa politique extérieure, et dont il se plaisait à dire: "Notre avenir est sur mer." Quand à la troisième faillite, celle de la puissance

ce militaire prussienne, encore quelques efforts et elle sera déclarée...

Voilà l'œuvre du kaiser... D'un trait de plume il a sacrifié vingt-cinq années d'efforts et de succès. Si les Allemands sont satisfaits de ce résultat, ils ne sont guère difficiles!

L. E.

IMPRESSIONS DE LA GUERRE

Le journal d'Emile Faguet: Rome et Stamboul

L'Italie hésite encore. Bien des Italiens sont partagés entre le désir d'entrer franchement dans la lutte et l'espoir de compléter l'Italie par arrangement diplomatique. Ces hésitations sont permises; elles sont naturelles chez un peuple qui se sait de premier ordre comme diplomate et qui a si souvent, même vaincu, su se tirer d'affaire avec avantage. Anatole France disait:

— A notre place, après Sedan, l'Italie aurait acquis la rive gauche du Rhin.

C'était une boutade, mais il y avait un fond de vrai. Je comprends donc que l'Italie hésite. Mais elle sera forcée, par la puissance des choses, de venir à nous. La puissance des choses, ici, c'est l'instinct populaire, l'instinct national qui pousse le gouvernement et le jette de notre côté avec un élan bientôt irrésistible. C'est cet instinct national qui, par la voix de la majorité des députés, a répondu à un discours, du reste très patriotique, de M. Salandra, par le cri de: (Vive la guerre!) C'était la traduction populaire de ce discours même et personne ne s'y est trompé.

L'instinct populaire, en Italie, veut l'action, l'action franche, déterminée et décisive. Et cet instinct ne se trompe pas. Il sent que d'une neutralité désignée ou indéfiniment temporisée, l'Italie sortirait moralement diminuée et ne ferait plus figure de grande puissance. Il sent que la lutte est, en ce moment, entre l'indépendance du peuple et l'ambition allemande, et qu'il faut prendre parti. Il sent qu'il s'agit de l'Europe, de l'Angleterre, qui lui sont absolument nécessaires. L'Italie ne veut pas de choir. Elle sera avec ses alliés de Crimée et de Solferino. Elle comprendra que ceux qui ont si puissamment contribué à la créer sont nécessaires à son existence et à sa prospérité dans le monde. Elle comprendra, elle comprend déjà, que la "latinité" n'est pas un mot, mais une chose, très réelle et très tangible, que l'Europe de demain est l'équilibre permanent entre la latinité et le germanisme, que tous les peuples qui ne veulent point de la domination germanique sont forcément et invinciblement solidaires et que celui des peuples latins qui renonceraient à cette solidarité subirait une diminution dangereuse et irréparable.

Nos progrès dans les Dardanelles continuent. Cette guerre orientale n'est pas le nœud de la guerre, comme on l'a dit; mais elle a encore une importance très considérable. Elle détruit un allié, qui n'est nullement méprisable, de l'Allemagne-Autriche; elle détruit "une des œuvres de l'Allemagne", à savoir la force militaire des Turcs; elle affirme notre puissance navale; elle nous montre, les Anglais et nous, maîtres des mers; les Turcs rejetés en Asie, c'est un bastingage avancé de l'Allemagne conquise et rasée. C'est déjà un grand point. Ajoutez que ces succès déclancheront les peuples balkaniques et les jetteront de notre côté. Les couleurs austro-allemandes arborées sur Constantinople, c'est l'Europe occidentale arbitre et maîtresse de toute la question d'Orient, c'est l'Europe occidentale maîtresse de la Méditerranée et la Méditerranée devenue la franco-anglaise. La carte franco-anglaise s'allonge et s'étend, et l'Europe centrale est de plus en plus investie. Il y a plus encore. La Turquie renversée par nous, le leçon de choses qui sera donnée au monde. Elle prouvera, que l'Allemagne ne porte pas bonheur à ses clients et que les peuples qu'elle captive ne reculent de son protectorat que le malheur et la ruine. La Turquie ne nous était pas extrêmement antipathique. A côté de ses défauts, nous savions reconnaître ses qualités, qui étaient réelles. Mais elle a été dévouée par l'Allemagne. Elle s'est laissée gouverner par elle. Elle verra, elle voit ce qu'elle y a gagné.

Cette leçon ne sera pas perdue pour les peuples que la grandeur de l'Allemagne a hypnotisés. Ils auront de quel côté est la vraie force, avec le droit et avec la civilisation. Il y a un peuple qui perd une grande bataille dans les Dardanelles, c'est l'Allemagne. Son prestige, même à ses yeux, s'évanouit. Son œuvre, pour suivie si longtemps avec la ténacité que l'on sait, éclate entre ses mains comme un objet mal fichu. Que de choses elle a cru faire depuis la germanisation de l'Alsace jusqu'à la russification de la Turquie, et qu'elle n'a point faites et qui n'étaient que des apparences! Il y a eu beaucoup de chimères en Allemagne depuis quarante-quatre ans. Ses chimères se dissipent et aucune nation, désormais, ne jouera dans le jeu de l'Allemagne. Il est démontré comme étant trop dangereux.

C'est ce qui se passe aujourd'hui par toute l'Europe; c'est, si je puis parler ainsi, la faillite des conquérants. Les Allemands conquérants de l'Alsace n'ont pas pu la digérer et commencent à l'abandonner; les Russes, conquérants de la Pologne, éblouis par la considération du bon droit et par l'histoire, proclament l'autonomie de la Pologne et se montrent ainsi peuple civilisé et généreux; les Turcs, conquérants des chrétiens d'Europe, reculent devant la chrétienté et redevenant peuples asiatiques. Partout, les conquérants sont en déshonneur. Partout, les peuples conquis redevenant libres. Ce sera l'honneur de l'Angleterre, de la Russie et de la France de s'être mises à la tête de cette croisade et d'avoir collaboré généralement et vaillamment à l'affranchissement du monde. L'histoire, en ce moment, remonte le cours de l'histoire pour réparer ses fautes morales, qui sont toujours des malheurs, et pour se rectifier dans le sens du droit et de la justice, lumières à éclipser, mais imprescriptibles et éternelles.

EMILE FAGUET,

(Les Annales).

De Moltke et Von Kluck

Pourquoi von Kluck n'a pas attaqué Paris

Combien de profanes se sont demandé et se demandent encore pourquoi le général von Kluck, aux premiers jours de septembre, ne s'est pas jeté sur Paris? De la frontière belge on peut même dire depuis la frontière allemande, la route allemande ne paraissait pas avoir d'autre but que d'emporter la capitale: le long de leur route, les soldats Boches n'avaient qu'une question à la bouche: "Combien de kilomètres, d'ici à Paris?" Et voilà que presque parvenu en vue du camp retranché, von Kluck oblique à gauche et gagne les plaines de l'Oura et de la Marne. Pourquoi se détourner ainsi de la proie qui paraît être à portée de sa main? Pourquoi infliger à son troupeau de pillards cette déception; renoncer au sac de la Grand-Ville? C'est le général de Moltke qui ne l'a pas voulu.

Voilà qui va paraître piquant et invraisemblable... Rien de plus réel cependant, comme vous l'allez voir. Vous voulez suivre, avec moi, le général Moltke dans un chapitre de ses belles études sur "Nos frontières de l'Est et du Nord".

On sait, qu'en 1859, la Prusse, inquiète et jalouse des succès de l'armée française à Magenta, menaçait l'Empire d'une attaque immédiate, et qu'il n'en fallut pas davantage pour arrêter brusquement la campagne aux portes du Quadrilatère et déterminer la signature des préliminaires de paix à Villafranca.

Ce que l'on sait moins, c'est que, en vue de cette diversion, le gouvernement prussien avait déjà demandé un mémoire au général de Moltke. Celui-ci proposa résolument "de concentrer la masse principale de nos forces" sur le Rhin inférieur avec déplacement de l'offensive principale vers la Belgique... C'est exactement ce que firent ses successeurs au mois d'août dernier.

Pour de Moltke, l'objectif de la campagne ne devait cependant pas être un agrandissement territorial aux dépens des royaumes des Pays-Bas. Non, il comptait au contraire sur leur appui militaire. C'est à l'Alsace-Lorraine qu'il pense déjà. Il en prépare même la conquête et l'occupation secondaire, l'opération principale c'est le passage de la Belgique; c'est la route allemande droit sur Paris par les vallées de l'Oise et de la Sambre, c'est l'écrasement de la France. N'est-ce pas encore ce qui vient de se passer sous nos yeux — moins notre écrasement, toutefois.

Mais cette offensive a d'abord réussi, comme l'avait prédit de Moltke. "Quelques marches mènent à la capitale de la France, et, comme en 1814, le sort de cette capitale décidera du sort de la campagne."

Vous voyez que depuis quarante-quatre ans, on n'a rien inventé à Berlin; on s'en est tenu aux instructions du stratège de 1859.

Mais, direz-vous, et l'armée française, de Moltke la considère-t-elle donc comme inexistante? Pas du tout! Il croit l'avoir surprise, devancée, mais il sait qu'il va la rencontrer et c'est ici le point véritablement étonnant de notre excursion dans le passé. L'armée française n'a pas couru Paris — puis que Paris est fortifié, — elle a pris ses positions vers l'Est, dans la région de Reims.

Le général allemand (le de Moltke de 1859), va-t-il donc se jeter sur la capitale, qu'il voit, à découvert, devant ses divisions?

Pas du tout! Il fera la même manœuvre que von Kluck, ou plutôt c'est von Kluck qui vient de faire la manœuvre préconisée il y a cinquante-cinq ans par son maître:

"Si nous trouvons, écrit de Moltke, l'armée française rassemblée dans la région de Reims, il nous faudrait aussitôt nous détourner de la direction de Paris". Nous attaquerions les Français derrière l'Aisne, et, disposant de la supériorité du nombre en notre faveur, nous les battrions et les rejetterions au-delà de la Marne, de la Seine, de l'Yonne et enfin derrière la Loire. "Alors nous pourrions marcher sur Paris."

Et plus loin, il maintient qu'avant de viser la capitale, l'offensive doit avant tout, viser l'armée française. Encore une fois, n'est-ce pas exactement ce qui vient de se passer il y a six mois, et la marche oblique de von Kluck se détournant de Paris pour aller chercher l'armée française entre l'Aisne et la Marne, cette marche inopinée, cette marche qui nous a paru inexplicable, n'est-elle pas maintenant expliquée; elle avait été prévue et commandée par le grand homme de guerre allemand. Elle est d'ailleurs conforme aux plus élémentaires règles de la guerre.

Elle conduisit von Kluck à la défaite; de Moltke n'avait rien anticipé, rien oublié; il avait seulement commis la faute de croire et d'enseigner qu'à la guerre le nombre est tout. Ses successeurs ont exécuté son plan; ils avaient le nombre pour eux, et ils ont échoué. Au lieu de franchir la Marne, la Seine, l'Yonne et la Loire, il leur a fallu remonter derrière l'Aisne. De Moltke n'avait pas prévu la défaite de la Marne, aussi n'avait-il laissé aucun plan pour cette hypothèse que son assurance refusait peut-être d'envisager.

"On ne lira pas ce mémoire sans une émotion poignante, écrivait le général Moltke, lorsqu'il le publiait et commentait, en septembre 1913, car on y trouve déjà la trace des prétentions pangermaniques sur certaines portions de notre territoire et la promesse d'une menace officielle contre nos provinces perdues."

Nous venons d'y découvrir aussi pourquoi von Kluck au lieu de se jeter sur Paris est allé se faire battre sur la Marne. Ce fut pour obéir à un plan du grand maître, élaboré il y a plus de soixante ans.

Le "Canada" est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente.

Le "Canada" atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCES
TEL. MAIN 968
CH. G. ENFICE TRANSPORTATION
H. LABRECQUE
254-r-2

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

MEDECIN
Dr ZENON MALO
MEDECIN-CHIRURGIEN.
MEDECINE GENERALE. — Spécialité, maladies des voies urinaires et de la peau.
Bureau: 100, rue St-Jacques.
Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir.
Correspondance sollicitée et confidentielle. Consultations gratuites pour les indigents tous les Jours.

EDIFICE DANDURAND
BUREAU 24. TEL. EST 7227.
Consultations de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

AVOCATS
TEL. BELL MAIN 8700-8761
D. Brodeur, C.R., J. B. Bérard, C.R.

Brodeur & Bérard
AVOCATS
80 RUE ST-GABRIEL
MONTREAL
Vis-à-vis le Champ de Mars

Geofrion, Geofrion & Cusson
AVOCATS, ETC.
No 97 Rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Échelle.

Victor Geofrion, C.R.,
Alfred Geofrion, C.R.,
Victor Cusson, C.R. Phone Main 10

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS GENERAUX
J. B. GRATTON, LIMITEE. Entrepreneurs Généraux. Adresses: 82, 84, 86 Avenue Mercier. Téléphone Est 1802.

COMPTABLES, LIQUIDATEURS
ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame St.

BANQUES
BANQUE D'HOCHELAGE, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.
CANADIAN BANK OF COMMERCE, Bank of Commerce Bldg., 95 St-Jacques.
BANQUE DE TORONTO, coin St-Jacques et McGill.

BANQUES D'EPARGNE
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, 176 rue St-Jacques et quatorze succursales à Montréal.

PAPETERIE
JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame-Ouest.

BANQUIERS
GARAND, TERROUX & CIE, Agents de change, No 48 Notre-Dame-Ouest, près Place d'Armes.

AVOCATS
FELISSIER, WILSON & ST-PIERRE, 915-Power Bldg, Main 2145.
HUBBARD & GOSSETT, IN, Chambre 410, 107 rue St-Jacques. Tel. M. 5187.

VALISES
J. E. FORTNER, 9 Notre-Dame-Ouest, 8 magasins.

FONDERIE (ETNA)
BEATRE & FILS, 597 St-Paul.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION, 364 rue Université, angle de la rue St-Catherine. Tel. Bell Up. 4474.

POELES EN ACIER ET COFFRES-FORTS
PARADIS & BOISVERT Inc., 275 rue Craig-St. Tel. Bell Main 6651.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
CIE WESTERN — INCENDIE ET MARINE — R. BICKERDIKE, Gérant, 61 rue St-Pierre.

MEUBLES ET TAPIS
RENAUD, KING & PATTERSON, agents à St-Catherine et Guy. Tel. Up. 5875.

FOURNISE A EAU CHAUDE
BEATRE & FILS, 597 St-Paul. Tel. Main 2181.

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES
CHS. DE LORIMIER, 250 St-Denis. Tel. Bell Est. 1584. (En face du Jardin de l'Enfance.)

Feuilleton du "CANADA"

AU TEMPS DE L'EMPEREUR

Par ERNEST DAUDET

(Suite) No 91

— Il en est deux, Sire. La première fois, c'était à la parade des Tuileries. J'accompagnais mon colonel, le colonel Framond, que l'empereur avait daigné nommer officier de la Légion d'honneur. Je reçus le même jour la croix de chevalier et, en l'attachant sur ma poitrine, Votre Majesté me fit l'honneur de me complimenter.

— Et la seconde fois ?

— Le soir de Friedland, Sire, quand je déposai aux pieds de Votre Majesté un drapeau que j'avais pris aux Russes.

— L'empereur se mit à rire. — C'est bien cela, et je m'en souviens. On ne m'accusait pas de manquer de mémoire. Je vous ai vu deux fois comme je vois des centaines de vos camarades, et tout à l'heure je vous ai parfaitement reconnu. Vous êtes donc à Paris ? Je vous croyais en Espagne.

— J'en suis revenu après le premier siège de Saragosse, Sire. Ma santé était très ébranlée ; on m'a ordonné quelques mois de repos et remplacé à mon régiment ; ne voulant pas cesser de servir Votre Majesté, j'ai obtenu d'être attaché provisoirement aux bureaux de la Guerre.

— Et vous restiez maintenant ?

— Oui, Sire, et prêt à me rendre là où Votre Majesté daignera m'envoyer.

Il y eut un silence, mais bientôt les questions de l'empereur recommencèrent.

— Vous étiez à Saragosse ?

— En août dernier, oui, Sire.

— Sans votre régiment, alors, car il était à Lisbonne.

— J'avais demandé à être envoyé au feu, Sire. J'ai servi devant Saragosse comme membre de l'état-major.

— Mes effectifs ont été très éprouvés, n'est-ce pas ?

— Très éprouvés, Sire.

— J'ai vu, commandant, que vous vous étiez vaillamment conduit durant la première partie de ce terrible siège.

— Mes camarades et moi avons fait de notre mieux.

— Oui, vous êtes de braves gens sur qui on peut compter. Je ne vous oublierai ni les uns ni les autres. Quant à vous, mon cher, vous recueillerez les témoignages de ma satisfaction. Prenez son nom, Duroc. Nous l'envoyons en Autriche ; il en reviendra colonel.

— Que de reconnaissance, Sire ! murmura Desroches, dont l'émotion brisait la voix. Je m'efforcerai de rester digne des bontés de Votre Majesté.

— Desroches, procurez-moi un verre d'eau.

— Une orangeade plutôt, fit Duroc en se levant avec empressement. Allez vite, commandant.

— Non, de l'eau, insista l'empereur, un verre d'eau bien fraîche.

— Je cours le chercher, Sire.

Desroches se précipita. Mais Angélique fut à la porte avant lui ; je n'avais pu la retenir. Son masque à la main, elle lui barra le passage. Il palpitait en la voyant.

— J'implore votre secours, supplia-t-elle à voix basse.

— Vous, vous Madeleine ! s'écria-t-elle. De grâce, ne restez pas ici.

Il voulut l'entraîner, mais elle résista.

— Je suis venue à cette fête pour parler à l'empereur. Il faut que je lui parle.

J'étais accourue troublée, incertaine, ne sachant que conseiller, effrayée de voir se trancer les sourcils de Duroc qui suivait cette scène, surpris et mécontent.

— On n'approche pas l'empereur sans sa permission, poursuivait Desroches.

— Pour faire arriver jusqu'à lui mes prières, ai-je le choix des moyens ? A plusieurs reprises, j'ai sollicité une audience ; on ne m'a pas répondu. Ici, il sera contraint de m'entendre.

— J'étais au martyre, partagée entre l'ardent désir de voir Angélique réussir dans sa démarche et la crainte que cette démarche audacieuse tournât contre elle. Je sentais Desroches en proie aux mêmes angoisses que moi. Une dernière fois il essaya d'éloigner notre amie.

— Renoncez à votre projet, Madeleine, dit-il en baissant la voix, comme s'il eût craint d'être entendu par un autre que par elle. Au nom de l'attachement que j'ai pour vous, je vous demande d'y renoncer. Demain, j'irai aux Tuileries et j'obtiendrai une audience, je vous le jure.

Mais elle n'écoutait plus rien, de plus en plus entêtée dans son idée, ne contenant plus sa voix, répétant :

— C'est ce soir que je veux voir l'empereur.

— Que lui voulez-vous donc, à l'empereur ? demanda une voix impérieuse.

L'ENQUÊTE SUR LES CHAUSSURES MILITAIRES

LE RAPPORT DE LA MINORITE LIBERALE DU COMITE — EXPOSITION TRES CLAIRE DES FAITS. — RESUMES IMPARTIAUX ET LIMPIDES DES TEMOIGNAGES ET DES DOCUMENTS. — CONCLUSIONS IRREFUTABLES CONDAMNANT LA NEGLIGENCE DU GOUVERNEMENT.

Nous donnons ci-après la traduction du texte du rapport de la minorité libérale du comité d'enquête sur les chaussures militaires.

Ce document, d'une exceptionnelle gravité, dont toutes les propositions sont appuyées sur la preuve, mérite d'être lu avec soin et conservé par tous les électeurs de notre pays.

Il faudra y réfléchir, si le gouvernement Borden nous impose des élections cet été, car il contient, sous une forme judiciaire, une écrasante condamnation de ce gouvernement.

RAPPORT DE LA MINORITE

Votre comité est d'opinion qu'aucune partie de l'équipement militaire n'est plus essentielle à l'accomplissement convenable de ses devoirs, à sa santé et à son bien-être, que les chaussures qu'il porte en service actif.

Ce dans la préparation des soldats canadiens pour le service actif, une responsabilité spéciale pesait et pèse encore sur le gouvernement, qui voit à ce que les soldats ne soient aucunement gênés par aucun défaut dans le genre de chaussures qui leur est fourni.

Et qu'il aurait fallu et qu'il faut encore se préoccuper spécialement de leur fournir les meilleures chaussures qu'on puisse obtenir, pour assurer la sûreté, le bien-être et l'efficacité de nos soldats au service de l'empire.

Votre comité regrette de faire rapport que ce devoir n'a pas été rempli par le gouvernement, en ce qui concerne les chaussures achetées et fournies aux soldats canadiens en service actif, tant au pays qu'à l'étranger, depuis août dernier ; qu'il paraît y avoir eu négligence et manque de précautions. Les faits suivants ont été amplement prouvés par les témoignages que nous avons entendus :

Les chaussures fournies à la milice canadienne permanente avant la guerre, étant semblables à la chaussure marquée du sceau officiel par les fonctionnaires du département de la Milice le 15 janvier 1911, sont des chaussures qui ne conviennent qu'à des hommes vivant en casernes et en temps de paix ; et non pas à des soldats en service actif.

ECHANTILLONS DE QUALITE INFERIEURE

Les chaussures remises aux fournisseurs en avril dernier par le département de la Milice, comme échantillons-modèles, conformément auxquelles ils devaient fabriquer les chaussures de leurs commandes, étaient inférieures à la chaussure type sous le sceau du département, sous les rapports suivants :

Dans les empeignes, le cuir de l'échantillon était plus léger que celui de la chaussure-type ; la différence étant 1 6-10 dans l'échantillon et 2 4-10 dans la chaussure-type.

Dans les montants, il y avait la même différence proportionnelle entre les deux, quant au poids et à l'épaisseur.

Renforts. Dans l'échantillon les renforts sont en zinc et dans la chaussure-type, ils sont en acier, et il y en a un demi-rang de plus.

Aucun devis n'a été fourni aux différents fournisseurs en août dernier ; on ne leur a imposé aucun détail, ni aucune condition de fabrication, autre que de faire semblable aux échantillons inférieurs ci-dessus mentionnés ; et l'on a commandé de cette façon 65,000 paires de chaussures en août.

Les échantillons ainsi fournis aux manufacturiers ont été pris parmi un certain nombre de chaussures qui avaient été fabriquées par L. Gauthier & Cie., de Québec, et fournies au département de la Milice par l'entremise de Charles E. Slater, au prix de \$3.72 1-2 par paire. Le nom du dit Charles E. Slater avait été placé sur la liste de patronage par le ministre de la Milice et de la Défense ; et ledit Charles E. Slater a reçu en commissions sur les chaussures fournies au département de la milice, la somme de \$15,275.

La "forme" employée pour la fabrication de ces échantillons n'était pas une forme convenable pour la production de chaussures pour service actif.

Le dit échantillon a été jugé impro-

pre pour des soldats en service actif, par virtuellement tous les témoins qui ont déposé devant nous.

Le ministre de la Milice a personnellement donné son approbation à l'octroi des commandes sur cet échantillon le 10 août, 1914.

PAS D'INSPECTION

Il n'a pas été fait provision pour une inspection convenable et sévère des chaussures fournies avant la livraison ; et 13,926 paires ont été acceptées à Valcartier sans aucune inspection quelconque.

Après les premières commandes données en août, d'autres quantités considérables ont été commandées en septembre, sans qu'on se soit préoccupé d'obtenir des chaussures plus convenables pour le service actif ; dans quelques cas, on a accepté sans examen convenable, des échantillons fournis par les manufacturiers eux-mêmes ; et dans d'autres cas on s'est servi des mêmes échantillons inférieurs ; de cette façon on a commandé en septembre 38,867 paires de chaussures.

Les 25, 27 et 29 septembre, des commissions régimentaires ont siégé à Halifax pour délibérer sur la condition des chaussures distribuées aux soldats en service actif au mois d'août. Et toutes ont condamné les chaussures à elles présentées, lesquelles avaient été fournies par L. Gauthier & Cie. en vertu de leur contrat antérieur à la guerre et étaient d'un modèle semblable aux chaussures échantillons fournies comme modèles pour les commandes de chaussures pour les soldats canadiens en service actif. Il a été prouvé que ces chaussures se sont effondrées, sous des conditions de service actif, complètement usées après avoir été portées pendant quelques jours. Dans certains cas, les soldats ont été obligés de remplacer les semelles par des pièces de bois ou des pièces de toile à sac. Trois soldats ont contracté des maladies par suite de la défectuosité de leurs chaussures et ont été forcés en conséquence de quitter leur régiment. Ces commissions ont décidé que les chaussures examinées par elles devaient être condamnées et que leur rapport à ce sujet devait être transmis à l'Etat-major à Ottawa.

En septembre dernier, M. le Ministre, de la Milice-Myles Shier, de Toronto, à qui l'on avait demandé de fournir des chaussures semblables à l'échantillon inférieur, a refusé de le faire parce que ces chaussures ne seraient pas propres à porter en service actif et a déclaré qu'il ne voudrait pas fabriquer des chaussures conformes à l'échantillon, sachant qu'elles seraient portées par des soldats allant à la guerre et ne voulant pas faire de l'argent au détriment de vies humaines.

En septembre, la "forme" spécifiée par le département a été condamnée par un entrepreneur qui a déclaré ne pas vouloir courir le risque de fabriquer des chaussures sur cette forme qui ne pourrait s'ajuster à aucun pied, (voir la déposition Tétrault).

Un manufacturier a déclaré, lorsqu'on lui a demandé son opinion de l'échantillon fourni par le département : "Il est ridicule de chauffer un soldat avec cette chaussure". (Voir la déposition Tétrault).

Un autre manufacturier a déclaré que les chaussures faites suivant l'échantillon inférieur n'ont pas pu être destinées au service à l'étranger et, à son opinion, le gouvernement a dû, lorsqu'il a fait les commandes, se rendre parfaitement compte que les chaussures ne supporteraient pas un usage quelconque peu ardu. (Voir la déposition Matthews).

Un autre manufacturier encore a déclaré que l'échantillon inférieur n'était pas une chaussure militaire et qu'il ne croyait pas que les chaussures suivant cet échantillon fussent convenables pour service actif. (Voir la déposition Adams).

William Silver, un des inspecteurs employés par le département, a dit que la chaussure n'était pas faite pour le service actif ; et que "nous admettons tous que ces chaussures sont trop légères pour l'usage que l'on en fait."

Les 8, 9 et 10 octobre, de nouvelles commandes ont été données aux mêmes conditions qu'en septembre et, à ces dates, on a commandé 30,000 paires de chaussures.

Le 24 octobre, le gouvernement a donné ordre de faire un changement dans la chaussure-échantillon, en remplaçant la fausse semelle mobile qu'on trouvait par une double semelle

étendant jusque derrière le talon ; mais il n'a pas autrement modifié les spécifications et n'a rien fait pour obtenir une chaussure mieux adaptée au service actif. Et, à différentes dates, entre le 29 octobre et le 4 novembre, il a commandé 40,532 paires de chaussures, dans les mêmes conditions d'échantillon qu'en septembre, à la seule exception de l'addition d'une double semelle et d'un relèvement du prix à \$4.00 par paire. Et quelques-unes de ces chaussures à double semelle ont été rapportées au comité dans une condition d'usage complète après trois semaines d'usage.

Pendant les mois de novembre, décembre 1914, janvier, février, mars et avril 1915, on a reçu de nombreuses plaintes de soldats en service actif, dans toutes les parties du pays, au sujet des mauvaises chaussures qui leur étaient fournies, lesquelles étaient causes de maladies, les empêchant de suivre les exercices et d'en profiter et leur causant beaucoup d'ennuis, de malaises et de difficultés de tout genre.

En conséquence, pendant les mois précités, plus de soixante-dix commissions régimentaires ont été convoquées, suivant les règlements, par les officiers commandant les différents corps stationnés en différentes villes, depuis Calgary et Lethbridge, dans l'Ouest, jusqu'à Halifax dans l'Est. Ces commissions ont examiné 11,054 paires de chaussures, lesquelles dans bien des cas, représentaient des échantillons de nombreuses autres chaussures dont les hommes se plaignaient, ce qui est une preuve de l'universalité des plaintes au sujet de ces chaussures.

Sur les 11,054 paires, les différentes commissions ont condamné 7,809 paires qui ont été rejetées. Le ministre de la Milice a déclaré qu'il avait connaissance de ces décisions et des rapports de ces commissions.

A Toronto, on a brûlé 225 paires de chaussures dont on ne pouvait plus rien tirer et on en a brûlé un petit nombre aussi à Kingston, pour la même raison.

Nous avons eu devant nous les officiers commandant différents bataillons des troupes expéditionnaires ainsi que d'autres officiers, et accusés d'officiers et soldats actuellement en service au Canada, qui se sont accordés à condamner les chaussures fournies par le département comme ne convenant pas au service actif.

Le 19 novembre, le général Alderson a écrit au département de la Milice à Ottawa : "Que les chaussures maintenant distribuées au contingent n'étaient pas convenables pour un usage laborieux en temps de pluie, et demandait l'autorisation d'acheter d'autres chaussures en Angleterre. On lui répondit en lui envoyant 48,000 paires de pardessus en caoutchouc. Le 5 décembre le général a écrit de nouveau : "On a constaté que les pardessus ne compensent pas la fabrication défectueuse des chaussures ; quelques paires sont ruinées après dix jours d'usage. On prépare un rapport spécial."

Des commissions d'enquête ont été tenues en Angleterre par les officiers de plusieurs des corps canadiens, le 19 novembre, le 5 et le 21 décembre respectivement, où l'on a discuté la valeur des chaussures fournies au corps expéditionnaire, par le gouvernement canadien et rapport en a été fait aux colonels respectifs de chaque corps.

Il y est établi, entre autres choses, que la condition des chaussures a causé beaucoup de désagrément aux soldats depuis leur incorporation dans les régiments à Valcartier ; qu'on les a trouvés tout à fait impropres au service et que dans bien des cas elles ont été tellement endommagées qu'il a fallu les mettre complètement de côté.

OPINION DE SIR GEO. PERLEY

Le 24 novembre, Sir George Perley, faisant fonctions de Haut Commissaire du Canada, a écrit à Sir Robert Borden :

"Autorités considérant chaussures canadiennes beaucoup trop légères ; disant que chaussures lourdes seules bonnes pour faire campagne, trouve inégalement général pour cette raison au sujet des chaussures données à notre contingent canadien. On dit qu'elles ne supportent pas la boue, l'eau et l'usage rude. On considère pardessus impraticables, parce que trop lourds pour la marche et de peu de durée sur chemins durs. A mon avis, prochain contingent devrait être pourvu de chaussures faites suivant type régulier de l'armée."

A ce propos, il convient de faire remarquer que les troupes qui sont allées en Angleterre depuis le 24 novembre y sont allées chaussées des mêmes chaussures dont se sont plaintes le général Alderson et Sir George Perley ; qu'on n'a pas essayé de leur en fournir de plus convenables et que malgré les plaintes des commissions régimentaires au Canada et en Angleterre et de tous les intéressés, au sujet de ces chaussures, on a permis aux fabricants qui avaient reçu des commandes en octobre de continuer à fournir les chaussures dont on se plaignait, quoique, dans certains cas, la livraison définitive de ces chaussures n'a été terminée qu'en mars, longtemps après que le comité eut commencé son enquête ; et qu'aucune commande n'a été contrainte par une double semelle

CHAUSSURES FOURNIES PAR DES INTERMEDIAIRES

Au mois de novembre dernier, le département de la Milice donna instruction au principal officier de l'intendance d'acheter des chaussures sur le marché local de Winnipeg ; 3,798 paires de chaussures furent ainsi achetées à Winnipeg, non pas directement des manufacturiers, mais par des intermédiaires.

Comme les chaussures fournies au premier contingent expéditionnaire à Valcartier et en Angleterre n'étaient pas à notre disposition pour en faire l'examen, la preuve en ce qui les concerne, sauf pour quelques cas isolés qui nous sont parvenus, ne s'appuie que sur les rapports des commissions régimentaires en Angleterre, sur ceux du général Alderson et des autres officiers de sa division et sur la déclaration de Sir George Perley.

Le 7 décembre 1914, un tribunal d'enquête sur les chaussures fut constitué par le département de la milice ; il fit, le 7 janvier 1915, rapport sur les questions qui lui étaient posées. Ce rapport nous a été réitéré par l'ordre de la Chambre constituant notre comité. Les témoins entendus par ce tribunal n'ont point été assermentés, ils ne comprennent que des fonctionnaires du département ; lesquels, toutefois, à l'exception d'un seul, sont venus devant le comité où ils ont déposés sous serment.

Ce tribunal d'enquête, en sus de l'audition des témoins, a examiné les chaussures dont fait mention son rapport ; et son verdict ne représente que l'opinion de ses membres, qui ont ensuite rendu devant notre comité un témoignage confirmant les réponses données aux questions posées.

En ce qui concerne la valeur des chaussures commandées et distribuées par le département, on peut résumer comme suit l'opinion de ce tribunal d'enquête :

Que les chaussures n'étaient convenables ni de forme ni de fabrication, et que le cuir ne comportait aucun élément d'imperméabilité.

Que les talons et les semelles n'étaient rien pour les protéger et que le remplissage des semelles était souvent de pauvre qualité.

Que les chaussures ne convenaient pas pour les soldats, pour l'usage auquel elles étaient destinées, parce que :

(a) La forme en est telle que le pied moyen n'a pas d'espace pour le libre mouvement des orteils, ce qui est gênant pour la marche.

(b) Le cuir est sec, ne contenant aucune matière grasse et conséquemment absorbe promptement l'eau ;

(c) Les semelles et les talons n'étant pas renforcés par du métal n'usent rapidement, surtout lorsqu'ils sont humides.

Nous sommes d'avis que le bien fondé de ces réponses a été amplement prouvé par la preuve qui nous a été soumise.

Ce rapport a été fait le 7 janvier 1915.

Un comité de fabricants de chaussures de Montréal, composé de MM. George A. Slater, N. Tétrault, W. S. Lauson, de la Ames-Holden McCready Co., agissant apparemment sur leur propre initiative, s'est mis en rapport avec le gouvernement, au commencement de janvier, parce qu'il reconnaissait la nécessité de fournir de meilleures chaussures pour les soldats canadiens. Il s'est adressé à un comité du Conseil Privé présidé par l'hon. M. Hazen et lui a représenté la nécessité d'agir en ce sens.

Il paraît qu'un sous-comité fut alors nommé, composé de M. George Slater, M. Donovan, le colonel Brown et E. A. Stephens, lequel a préparé la spécification d'une chaussure qu'il a recommandé comme convenable pour les soldats en service actif. Cette spécification fut transmise au département le 21 janvier.

Il ne paraît pas que l'on ait tenu aucun compte pratique du travail et des recommandations de ce sous-comité ; quoiqu'il ait été déclaré sous serment que l'hon. M. Hazen lui aurait assuré que la chaussure qu'il avait préparée avait été approuvée par le Conseil Privé et que le gouvernement allait en commander 110,000 paires.

LES CHAUSSURES SONT TROP LEGERES

Le 18 février 1915, en vertu d'un arrêté en conseil, M. J. R. Wickett a été nommé principal conseiller du département de la Milice en ce qui concerne les chaussures. Cette nomination a été faite sur rapport du ministre en date du 11 février 1915. M. Wickett dit que le ministre l'a installé officiellement dans ses fonctions le 13 janvier ; mais il n'a pris aucun part aux délibérations du comité de l'hon. M. Hazen.

M. S. R. Wickett, le principal conseiller en chaussures, est d'opinion que les chaussures du type fourni aux soldats canadiens depuis le commencement de la guerre sont trop légères pour le service actif ; il compte recommander une chaussure plus convenable dans l'ensemble et comportant d'importantes modifications.

En ce moment, il y a au département des réquisitions pour 20,000 paires de bottes qui attendent d'être passées aux fabricants, et il n'y a que fort peu de chaussures en stock.

Car les 180,644 paires de bottes du type dont on se plaint ont été à peu près toutes distribuées aux soldats canadiens depuis le mois d'août dernier, malgré toutes les plaintes, toutes les maladies, toutes les souffrances des soldats, malgré les rapports défavorables qui ont été faits depuis la première distribution.

GRAVE ET SERIEUSE NEGLIGENCE

La preuve qui est devant nous, spécialement celle de M. Tétrault, page 780 et suivantes, démontre que le gouvernement aurait pu sans trop de difficultés ou de retard, se procurer une chaussure convenable pour les soldats en service actif. Il était bien connu que la chaussure fournie au département avant la guerre n'était pas une chaussure pour service actif. Et le fait que le gouvernement ne s'est pas procuré une chaussure convenable pour service actif constitue une grave et sérieuse négligence de sa part.

Il a été prouvé sous serment qu'on aurait pu se procurer toutes les formes nouvelles dont on aurait eu besoin dans le délai d'une semaine ; que l'on aurait pu établir les spécifications pour une chaussure à substituer à celle que M. Wickett appelle une "chaussure d'été", dans le même délai. Mais aucun acte officiel du gouvernement n'a été accompli, pour se procurer une chaussure convenable, avant le 18 février ; deux jours après la constitution de notre comité.

LA HATE N'EST PAS UNE EXCUSE

Si la hâte avec laquelle on pressait l'envoi du premier corps expéditionnaire avait empêché que l'on se procure une chaussure convenable pour les soldats de Valcartier, il y avait amplement du temps pour se procurer cette chaussure pour ceux du second et du troisième contingent qui ont depuis traversé l'océan ou qui sont encore en entraînement au Canada.

En ce qui concerne la valeur des chaussures fabriquées, d'après les commandes données, par les différents manufacturiers nous sommes d'opinion qu'aucune de ces chaussures n'était convenable pour le service actif.

LES FABRICANTS QUI ONT COMPARE

Les manufacturiers qui ont reçu des commandes et qui se sont fait représenter devant notre comité sont : Ames, Holden & McCready Co., Ltd., Montréal.

Amherst Shoe Co., Amherst, N.E.

McPherson Shoe Co., Hamilton, Ont.

The Murray Shoe Co., Hamilton, Ont.

The Relindo Shoe Co., Toronto, Ont.

George A. Slater Shoe Co., Montréal.

The L. Gauthier Co., Québec.

The Tétrault Shoe Co., Montréal.

The Valentine & Martin Co., Waterloo, Ont.

The Western Shoe Co., Berlin, Ont.

Les représentants de toutes ces compagnies ont déclaré qu'elles avaient fabriqué et livré des chaussures conformes à l'échantillon.

LES FABRICANTS QUI NE SONT PAS VENUS

Les compagnies suivantes, invitées par télégrammes à faire des représentations au comité au sujet de la qualité des chaussures fournies par elles, mais dont aucun représentant n'a paru pour témoigner devant le comité sont :

The Aymer Shoe Co., Aymer, Ont.

The Cook - Fitzgerald Co., London, Ont.

The J. F. Bell Co., Ltd., Montréal.

J. M. Humphreys & Co., St-Jean, N.B.

The Regal Shoe Co., Toronto, Ont.

The E. J. Wright Co., St-Thomas, Ont.

The Hart Boot & Shoe Co., Fredrickton, N.B.

The Williams Shoe Co., Ltd., Brampton, Ont.

John Ritchie & Co., Québec.

W. B. Hamilton, Shoe Co., Toronto.

The Perth Shoe Co., Perth, Ont.

The J. Lackie Co., Vancouver, C.A.

Treize cent soixante cinq paires de chaussures, et trois cent quarante-huit chaussures dépareillées, faisant partie du grand nombre de chaussures commandées par les commissions régimentaires dans tout le pays, ont été soumises à une inspection par MM. John A. Hoar, de Halifax, et Magloire Côté, de St-Hyacinthe, qui ont fait le rapport suivant :

Sur le nombre de chaussures mentionnées, 265 paires ne valaient pas la peine d'être réparées ; 1,448 chaussures étaient réparables et 68 chaussures n'étaient pas originellement conformes à l'échantillon.

Si la proportion des chaussures dans ce lot qui ne sont pas conformes à l'échantillon est une bonne proportion moyenne pour toute la fourniture, le nombre des chaussures fournies qui n'auraient pas été conformes à l'échantillon, sur les 180,000 paires fournies, serait de 7,298 chaussures.

LES CHAUSSURES POUR LE SUD-AFRICAIN DIFFERENTES

Les chaussures fournies aux soldats qui sont allés au Sud-Africain étaient

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 2527. — THE NATIONAL COFFEE & SPICES, Demandeurs vs. J. C. O'BRIEN, Défendeur. Le 24ème jour d'avril 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, aux Nos 95 et 102 rue Ste-Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent Comptant. Montréal, 14 Avril, 1915. ED. DESROCHES, H. C. B.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 2527. — THE NATIONAL COFFEE & SPICES, Demandeurs vs. J. C. O'BRIEN, Défendeur. Le 24ème jour d'avril 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, aux Nos 95 et 102 rue Ste-Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent Comptant. Montréal, 14 Avril, 1915. ED. DESROCHES, H. C. B.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 2527. — THE NATIONAL COFFEE & SPICES, Demandeurs vs. J. C. O'BRIEN, Défendeur. Le 24ème jour d'avril 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, aux Nos 95 et 102 rue Ste-Catherine Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent Comptant. Montréal, 14 Avril, 1915. ED. DESROCHES, H. C. B.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 12320. — J. P. COTE, de Maison-neuve, Demandeur vs. N. HOULE, du même lieu, Défendeur. Le 24ème jour d'avril 1915, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 198 rue McGill, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice

LA SESSION FEDERALE

(Suite de la dernière page)
scellées et le greffier de la Couronne (traité) la distribution des divers partis indépendants seraient prévus par les officiers-rapporteurs de la distribution et les enveloppes seraient ouvertes en la présence des représentants des candidats comme une boîte ordinaire de bulletins.

Le sénateur Davis: "Je crois qu'il y a de la voir mettre dedans que de la voir sortir."
Le sénateur Chouette dit qu'il est opposé au principe du bill et il votera contre lui ou contre tout amendement.

Le parlement n'a pas le droit d'adopter une loi qui sera mise en vigueur à l'étranger. Il lui semble que la loi est aussi impossible qu'inutile. Le sénateur Chouette dit qu'il ne voudrait pas qu'il y ait un vote sur la loi, mais qu'il y ait un vote sur le principe du bill.

Tout cela lui semble absurde et impraticable et on fait perdre le temps du Sénat. Au lieu de proposer des amendements il suffit de s'opposer à la seconde lecture du bill et il croit que la Chambre sera satisfaite, car personne ne prend le projet de loi au sérieux. "Le gouvernement veut agiter le drapeau avec ce bill et si nous ne voulons pas qu'il agite le drapeau, nous ne voulons pas qu'il le damne".

Le sénateur Cloran dit qu'il a demandé aux candidats qui sont dans les rues d'Ottawa s'ils veulent de cette loi et il lui ont répondu qu'ils ne voulaient pas faire de politique ni voter tant qu'ils ne sont pas revenus des tranchées. Le gouvernement a présenté le bill pour s'aider dans les prochaines élections générales. Il dit que si les hommes dans les tranchées apprennent les révélations faites récemment dans les comités ils seraient tentés non seulement de tourner leur vote contre le gouvernement mais aussi leurs fusils. Il est de l'avis du sénateur Choquette et croit qu'on devrait suivre l'exemple des Anglais et ne pas demander aux soldats de voter tant qu'ils ne sont pas de retour.

Le sénateur Bostock a alors proposé l'ajournement et le sénat s'est ajourné à 10 heures 30, jeudi matin.

LES TAXES DE LA GUERRE

AVIS A NOS LECTEURS

Tous nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que c'est à partir d'aujourd'hui que la taxe de guerre entre en vigueur.

Toute lettre devra porter un timbre additionnel d'un sou.

Tous les chèques, mandats, bons-poste, devront porter un timbre de deux sous.

On peut se servir à cet effet de timbres-poste ordinaires.

LES PERTES CANADIENNES

LA DERNIERE LISTE PUBLIEE PAR OTTAWA.

Ottawa, 13 — Le ministre de la Milice a fait connaître, ce matin, la liste suivante des pertes du corps expéditionnaire canadien sur les champs de bataille en Europe:

SEPTIEME BATAILLON
Sérieusement malade, le soldat James Daniels, 13 avril à l'hôpital stationnaire St-Omer. No. 16, appendicite. Plus proche parent: T. Daniels, (son père) Hazelgrove, Cheshire, Ang.

HUITIEME BATAILLON
Dangerusement blessé, le clairon Charles Francis Hussey, 14 avril, bal dans la tête, à l'hôpital de Rouen. Plus proche parent: John Hussey, Plymouth, Ang.

SIXIEME BRIGADE D'ARTILLERIE
Gravement malade, le sergent E. J. Hurty, au sanatorium de Midhurst, complotion. Plus proche parent: Alfred Hurty (son père) No. 6, Bessett Road, St-Basile, Devonport, Ang.

Alors, mon pauvre vieux vous ne pouvez acquiescer votre terme? C'est probablement dû à la guerre?
— Mais non, c'est dû au propriétaire.

Bonne Nouvelle Pour Ceux Qui Souffrent Des Rhumes — Soulagement Instantané — Guérison en Quelques Heures

Aucun remède connu de la science n'opère aussi sûrement que "Catarrhozone".

Il suffit de respirer Catarrhozone

La cure à l'air ozoné, mieux connue sous le nom de "Catarrhozone", est la mort aux rhumes. Ses vapeurs curatives renferment les essences balsamiques du pin. Adoucissant et antiseptique, il soulage instantanément, prévient les complications, les complications et éternuements.

Le mucus et les phlegmes sont chassés, la respiration devient facile et tout symptôme de catarrhe disparaît. Catarrhozone est agréable et facile à prendre, parce que vous le respirez.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

CONCERTS A L'ARENA

Les gérants de l'Exposition d'articles "faits au Canada," MM. Morris et Morris, les plus chaleureuses félicitations du public amateur de musique pour la série de concerts qu'ils offrent gratuitement chaque soir durant cette semaine. La célèbre fanfare des First Grenadiers, sous l'habile direction de professeur Gagner, exécute un programme choisi de morceaux classiques et populaires; c'est une fanfare militaire remarquablement bien équilibrée.

Mademoiselle Pauline Fournier, de retour d'une longue tournée aux Etats-Unis, obtient à chaque représentation un gros succès. Sa voix d'une sonorité et d'une pureté remarquables est entendue avec aisance dans l'immense salle de l'Arena. Elle a obtenu hier soir deux rappels et des fleurs lui ont été offertes. Mlle Fournier est une Canadienne-française. Elle chantera tous les soirs en italien, en français et en anglais.

M. Jos. Leprohon, élève du professeur Saucier, chante de sa superbe voix de baryton des airs patriotiques et d'opéra. Son brillant succès est bien mérité.

Ces concerts commencent à 8 heures chaque soir.

Les amateurs de musique ne devraient pas manquer cette occasion d'aller applaudir ces artistes canadiens-français à l'Arena durant cette semaine.

DES PRIX POUR LES CHANTEURS

Une innovation de la chorale Plamondon.

Outre les chèques que ses membres peuvent se faire à chacun des concerts de la société, il a été annoncé au premier banquet de la Chorale Plamondon que des prix divers seraient accordés à ceux des membres s'étant le mieux signalés par leurs mérites musicaux et leur concours le plus effectif dans les nombreuses sphères d'action qu'offre la société au cours de chaque saison.

L'annonce de ces différents prix par le président de la société, M. Achille Lalonde, obtint le plus vif succès. Le banquet avait lieu à l'Organisation des Concerts Plamondon et était offert aux membres par le directeur-fondateur de la Chorale, M. Arthur Plamondon. Des discours de circonstance furent prononcés par le président, par le vice-président, M. Th. Abran, par M. J. O'Brien, trésorier, et Ed. Lefebvre, censeur. Prirent aussi la parole: Mme Th. Abran, conseillère, M. O. J. Brassard, assistant-directeur de la Chorale et professeur à l'Ecole de Chant Plamondon, M. Arthur Plamondon, ainsi que plusieurs autres.

Message d'Espérance à Toutes les Femmes

Mlle Mary Sabourin dit comment elle trouva la santé.

Elle a souffert trois ans sans pouvoir trouver de soulagement durable jusqu'à ce qu'elle eût fait usage des Pilules de Dodd pour les Reins.

Thurso, Qué., 14 avril. (Spécial.) — Les femmes fatiguées, épuisées, il y a un message d'espérance dans la déclaration de Mlle Mary Sabourin, une charmante dame d'ici. Voici ce que Mademoiselle Sabourin déclare au public:

"J'ai souffert pendant trois ans. J'étais toujours fatiguée et nerveuse. Mon sommeil était irrégulier et peu réparateur. Je souffrais de maux de tête et de douleurs dans le dos. J'avais en outre des palpitations de cœur. Je fus sous les soins d'un médecin et d'un spécialiste, mais rien ne semblait me soulager sérieusement jusqu'à ce que je fis usage des Pilules de Dodd pour les Reins et j'en ai pris juste trois boîtes.

Les neuf dixièmes des maladies des femmes proviennent des reins malades. Les reins malades ne remplissent pas leurs fonctions qui consistent à chasser les impuretés du sang. Il s'en suit que le poison et la maladie sont transportés dans toutes les parties du système. Il s'agit de guérir les reins avec les Pilules de Dodd pour les reins. Si vous n'en avez pas fait usage, parlez-en à votre voisin. Les Pilules de Dodd pour les Reins se trouvent dans presque toute famille en Canada.

10-1-g.

L'ENQUETE EST REMISE

L'enquête des jurés du Coroner sur les causes de la mort de Mme veuve Bourgeois, dont le corps a été trouvé sur un terrain vacant près du patinoir Jubilé, a été remise.

De nouvelles informations étant venues de la part de la police, le coroner a cru devoir différer l'enquête.

respirez. Il guérit sûrement les rhumes et le catarrhe parce qu'il en détruit la cause. Les médecins déclarent qu'il n'y a rien de plus efficace que la science, rien d'aussi efficace contre les maladies de l'hiver.

"Pour chasser un rhume des narines et en une minute ou deux rendre la respiration facile, je ne puis concevoir rien de mieux que Catarrhozone", écrit J. H. Galvin, de Port Lacombe, C.R. Contre le catarrhe, sous toute forme, les affections de gorge ou les bronchites, Catarrhozone est un spécifique. Je connais une infinité de gens qui emploient Catarrhozone et en font des éloges enthousiastes."

Procurez-vous l'appareil complet de \$1.00; il opère sûrement. Petit format, 50c; format d'essai, 25c. Chez les vendeurs, partout.

10-1-g.

Les taxes de la guerre

ELLES SONT MAINTENANT EN VIGUEUR. — UNE LISTE A RETENIR.

Les taxes de la guerre sont maintenant en vigueur.

Nous remettons sous les yeux de nos lecteurs une liste de ces taxes, que nous leur recommandons de découper et de conserver.

Voici:

MESSAGES TELEGRAPHIQUES ET CABLOGRAMMES

Les compagnies de messageries doivent charger une taxe de un sou par chaque dépêche ou cablogramme autres que les dépêches ou cablogrammes compris dans le service des journaux. Elles doivent tenir des registres de vérification et faire rapport à tous les trois mois. Les pénalités pour retard ou négligence ne doivent pas dépasser \$1.00 et il faut ajouter \$25 par jour dans les cas de retard. Dans les cas de faux rapports, il y a emprisonnement ne dépassant pas cinq ans et pas trois ans dans les cas de négligence à faire rapport.

CHEMINS DE FER ET TRANSPORT PAR EAU

La taxe sur les billets de chemin de fer se résume ainsi. Au-dessus de un dollar et ne dépassant pas cinq dollars, cinq cents au-dessus de cinq dollars et pour chaque montant de cinq dollars, additionnel un fraction de cent de montant, cinq cents. Une taxe de dix cents par lit dans les wagons-lits est aussi imposée, ainsi qu'une taxe de cinq cents par fauteuil dans les wagons de luxe.

Quant aux compagnies de navigation, l'acheteur d'un billet pour une destination, autre que Terrebonne, les Antilles, les Bermudes, la Guyenne anglaise, les Honduras et les Etats-Unis, doit payer une taxe de un dollar, si le prix du billet dépasse dix dollars; la somme de trois dollars si le prix du billet dépasse \$40, et la somme de \$5 si le prix du billet dépasse \$65. La personne qui refuse de payer cette taxe encourt une amende ne dépassant pas \$50.

CHEQUES ET AUTRES BILLETTS

Persone n'a le droit d'émettre des chèques, billets, promesses ou autres, payables à une banque ou par une banque, sans qu'ils soient munis d'un timbre de deux sous collé ou imprimé sur le chèque sans encourir une amende ne dépassant pas cinquante dollars. Il en est de même pour les reçus pour argent reçus d'une banque. Toute banque qui omet de se conformer aux exigences de la présente loi encourt une pénalité de \$100.

Les banques sont aussi obligées de payer par versements trimestriels, une taxe spéciale de un quart de pour cent sur la valeur moyenne de leurs billets en circulation durant les trois mois précédents.

MANDATS-POSTE

Les compagnies de messageries (express) doivent appliquer un timbre de deux sous sur tous les mandats (money orders) qu'elles émettent et elles doivent charger cette somme à l'acquéreur du mandat.

Aucun mandat-poste (money order) ne peut être émis par les bureaux de poste sans ce timbre de deux sous payé par l'acheteur et oblitéré de la manière ci-dessus indiquée. Même chose pour les bons postaux (postal notes) à l'exception que le timbre ne doit être que d'un sou au lieu de deux sous.

LETTRES ET CARTES POSTALES

Sur toutes les lettres et cartes postales dans les limites du Canada, il faut désormais ajouter un timbre de un sou, sur lequel est imprimé le mot "War Tax" par le département des postes.

Les compagnies de messageries refusant ou négligeant de se soumettre à la nouvelle loi sont passibles d'une amende de \$100.

AVIS DU MAITRE DE POSTE

Le Maître de Poste est informé par le Ministère que l'on peut se servir de timbres-poste pour acquitter la taxe de guerre sur les chèques de banque, les lettres de change, les billets promissaires, etc., sur les mandats d'express, sur les remèdes brevétés, la parfumerie, les vins ou le champagne, aussi bien que sur les lettres et les cartes postales, les bons de poste et les mandats de poste.

LE QUATROU DUBOIS

IL REMPORTE UN JOLI SUCCES.

Le Quatuor Dubois a terminé mardi soir, sa cinquième saison, par un joli concert, au Ritz-Carlton. M. A. Dansereau, violoniste, qui est malade, était remplacé par M. A. Delcourt, un musicien fort remarquable. Le quatuor op. 2, de Grieg, et le quatuor en mi-mol majeur, de T. Dubois, étaient inscrits au programme. Ces deux œuvres ont permis au Quatuor Dubois de faire valoir ses grandes qualités et le public a maintes fois manifesté son admiration. Mme Archambault-Thomé, accompagnée par le pianiste M. W. Pelletier, a réitéré avec charme "La fiancée du Timbalier", de Victor Hugo, et "Un Evangile", de François Coppée. M. J. B. Dubois a joué à la perfection une romance de C. Sinding, et, comme Mme Archambault-Thomé, il a été très applaudi.

UN BEAU CONCERT

DANS "LA DAMNATION DE FAUST", LA CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE SE TAILLE UN FRANC SUCCES.

L'Association Chorale St-Louis de France a donné, hier soir, au Monument National, son concert annuel. Tout comme l'an dernier, elle a exécuté l'œuvre célèbre de Berlioz, intitulée "La Damnation de Faust", et elle s'y est taillée un franc succès.

Sous l'habile direction de son directeur, Monsieur Alex. M. Clerk, elle a su se faire applaudir par l'auditoire nombreux et choisi qui était allé encourager de sa présence et de ses applaudissements notre Association Chorale la meilleure et la mieux organisée.

L'œuvre de Berlioz est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire ici l'analyse. Les paroles sont pleines de poésie et la musique en est superbe et agréable à entendre.

Elle a été enlevée de main morte par la Chorale St-Louis de France, hier soir.

Mademoiselle Fabiola Podrier, mezzo-soprano, a chanté avec grand art le rôle de Marguerite.

Elle a été fort goûtée dans l'air du "roi de Thulé", et dans son duo avec Faust.

Mademoiselle Podrier est douée d'une forte voix et elle sait nous en faire goûter les charmes.

Monsieur Joseph Saucier, notre sympathique baryton canadien, a chanté avec le talent qu'on lui connaît le rôle de Méphistophélès.

Il a été fort applaudi, notamment dans la "chanson" de la sixième scène et dans la "sérénade de Méphistophélès".

Monsieur Jos. E. Monday, ténor, a charmé son auditoire dans l'interprétation superbe qu'il a donnée au rôle de Faust, et M. Ed. Clerk, baryton, a chanté avec succès le rôle de Brander, notamment "la chanson du roi qui avait le diable au corps".

Les chœurs ont chanté juste, et l'orchestre s'est acquitté de sa tâche avec bonheur.

Monsieur Alex. M. Clerk dirigeait. C'est tout dire.

Toutes nos félicitations au directeur, aux solistes, aux musiciens et aux membres de la Chorale St-Louis de France.

L'Empereur François-Joseph. — Dis-moi, Guillaume, pourquoi, en Allemand, cries-tu tous: "Que Dieu châtie l'Angleterre!"

Le Kaiser. — Parce que nous n'y parvenons pas!

Le complot de Mme Marion est devenu l'endroit gai par excellence de l'Arena, et tous les amis de l'hôpital se donnent rendez-vous autour de la roulette qui amuse et réjouit. Quelquefois, on annonce dans une réclame appropriée.

Que tous les amis de l'hôpital Notre-Dame se donnent rendez-vous à l'exposition de l'Arena, et après avoir rendu hommage et justice aux produits canadiens, ils iront saluer les dames qui se dévouent si généreusement au succès de l'œuvre aimée.

L'Empereur François-Joseph. — Dis-moi, Guillaume, pourquoi, en Allemand, cries-tu tous: "Que Dieu châtie l'Angleterre!"

Le Kaiser. — Parce que nous n'y parvenons pas!

UNE ASSEMBLEE CONSERVATRICE

M. COUSINEAU, L'HOTE DU CLUB MORIN.

Environ deux cents personnes assistaient, hier soir, dans la salle de l'ancien hôtel de ville du Mile-End, à l'assemblée organisée par le Club Morin en l'honneur de M. Philéas Cousineau, le nouveau chef de l'opposition à Québec. Paraisant en public pour la première fois depuis qu'il a succédé à M. J. M. Teller, M. Cousineau a fait en quelque sorte un discours-programme; il a surtout traité deux sujets qui intéressent les citoyens de Montréal. M. Cousineau s'est déclaré en faveur de l'autonomie de la métropole et d'une loi moratoire. Il a aussi dénoncé les expropriations, et, en un mot, l'en croire, c'est Sir Lomer Gouin qui est responsable de toutes les expropriations et notamment de celle du Boulevard St-Joseph dans laquelle le tiers arbitre a été nommé par le Procureur Général agissant conformément à la loi générale, c'est-à-dire aux articles 753 et suivants des Statuts Révisés.

Le nouveau chef de l'opposition a déclaré que c'est la législature qui règle toutes les affaires importantes des citoyens de Montréal. C'est le premier ministre, dit-il, qui est responsable de tout cela et il n'est pas étonnant qu'il ait beaucoup de sans-travail à Montréal. C'est que la métropole n'a plus d'argent pour ses travaux, parce qu'on l'a dépensé en expropriations.

Un autre point sur lequel M. Cousineau a attiré l'attention des électeurs, c'est celui d'une loi moratoire. M. Cousineau prétend qu'un désastre financier menace actuellement dans cette province tous les propriétaires d'immeubles et que le premier ministre s'est trompé en disant que la province n'avait pas besoin de loi moratoire. Heureusement, dit-il, que la province a fait son emprunt de six millions, car c'est cet argent qui lui permet de payer ses dettes. Elle paiera ainsi les comptes qu'elle a en souffrance pour de forts montants, pour la Voie.

M. Cousineau est en faveur de l'instruction systématique en vue du bien public et à la portée de tout le monde et de toutes les bourses. Il désire aussi que l'on donne des terres colonisables aux colons et justice aux marchands de bois, deux points sur lesquels les exploitations sont une source de revenus pour la province, pour les populations ouvrières et le colon.

L'honorable M. Blondin, ministre du Revenu de l'Intérieur, succède à M. Cousineau. Il déclare venir rendre témoignage avec ses collègues de la députation fédérale, à M. Cousineau.

Après quelques félicitations adressées aux officiers du club Morin, M. Blondin parla de "la trêve". Les soldats, dit-il, font la vie dans les tranchées est plus dure que dans la mêlée. Nous, partisans conservateurs, nous avons couché dans la tranchée, depuis la déclaration de la guerre. Il fallait agir ainsi pour le salut commun. Cette conduite, nous la tiendrons aussi longtemps que les mesures de nos adversaires ne nous forceront pas à en appeler au peuple.

Le ministre de l'Intérieur déclare que le résultat immédiat de la guerre a été de donner l'élan à l'essor industriel du Canada. Notre commerce a été protégé par les marines alliées et l'Angleterre nous envoie des millions. Il prévoit qu'à la conclusion de la paix, l'Allemagne sera obligée de nous rembourser toutes les dépenses faites par le gouvernement canadien pour aider l'Angleterre. Mais n'insistons pas là-dessus, dit M. Blondin.

M. Blondin déclare que le parti conservateur veut l'égalité de la défense, c'est-à-dire, la répartition des dépenses entre toutes les nations de l'Empire pour assurer le maintien. Il déclare qu'il n'y a eu que quelques irrégularités dans les fournitures des boîtes. Ce n'est pas étonnant, dit-il, étant donné le peu de temps que les manufacturiers ont eu pour remplir leurs contrats. Il termine en disant que le parti conservateur ne désire aucunement la consultation populaire.

Ont aussi adressé la parole, MM. Arthur Sarré, M. P. P., Léo Bérubé, M. P. P., Alban Germain, Antonio Leblanc, avocats.

Avant pris place sur l'estrade, MM. A. A. Mondou, M. P., Dr. E. Paquet, M. P., Armand Grenier, Arthur Plante et plusieurs autres.

LE MEETING DE HAVRE-DE-GRACE

Havre-de-Grace, 14. — La réunion du printemps s'ouvrira jeudi après-midi avec le programme suivant:

1ère course, 3 ans et plus, à réclamer, 5 furlongs. — Dinah De 109, Galore 101, xEmerald Gem 106, xYorkville 99, Andrew 106, Idaclear 103, xRiley 99, Bolala 109, Otranto 101, xAktion 107, Briar Path 108.

2ème course, steeplechase, 4 ans et plus, 2 milles. — Woodie 130, Rasebrook 147, My Fellow 142, Chefferd Krum 142, Buckthorn 147, Aberfeldy 132, Sir Caladore 132, xWoodlax 137, Judge Walster 142, Abdon 149, Little Hugh 149, Astute 149, xMyatic Light 142.

3ème course, maidens, 2 ans, 4 furlongs. — Celandria 108, Gentle Woe 108, Broom Corn 108, Moonstone 108, Banbi 108, Honey 108, King Tuscan 108, Whimay 108, Regina 108, Casca 108, Bernice 108, Lily Heavens 108.

4ème course, handicap Hanford, 3 ans et plus, 5 1/2 furlongs. — Ton point 126, Iaidora 105, Keweenaw 107, Waterbus 120, Pomette Bleu 100, Slumber 118, Miramichi 106, The Masquerader 106, Boxer 97, Brave Curander 105.

5ème course, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs. — Vida 102, Idaclear 105, Ben Levy 109, Eagle 107, Abba 104, Carlton G. 114, Elwah 112.

6ème course, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mille 70 verges. — Ray of Light 107, The Rump 107, Hermdud 107, Jawbone 107, Love Day 110, xJoe Finn 102, Paton 105, Mexurium 107, Supreme 107, Dr. Duener 102, xAbbotsford 97, Gordon Russell 110, Arden Craig 102, Lady Innocence 100, Fred Levy 110, Uncle Ben 107, xBuzzy Around 95, Wooden Shoes 107, xTowton 100, Mycenae 107, Penniless 103, Oakhurst 102.

LEUR TABLEAU D'HONNEUR

Trente membres du club nautique Britannia d'Ottawa sont sous les drapeaux.

AU MEXIQUE

VILLA VICTORIEUX

Washington, 14. — Le général Villa paraît avoir remporté les honneurs dans la première journée de la bataille avec les troupes du général Obregón, près de Culpey, et dans le voisinage, selon des dépêches consulaires au secrétaire d'Etat aujourd'hui, émanant de San Luis Potosi.

On dit que le général Obregón est cerné et que sa retraite est complètement interceptée.

RIGAUD

(Correspondance spéciale)

Rigaud, 14. — Les conseils municipaux de la ville et de la paroisse sont à s'organiser pour procéder dès le commencement de mai aux travaux du macadam. Toutes les paroisses du comté moins une sont à faire l'empierrement de leur chemin; nous espérons que plusieurs milles seront construits cette prochaine saison. Il est réellement encourageant de constater la bonne volonté des intéressés à ce sujet.

— La récolte du sirop et sucre d'érable est complètement manquée ici.

— Le Rév. M. Morin, de l'évêché de Valleyfield et ci-devant vicaire à Rigaud, était en promenade ici au temps de Pâques.

3

CE qui fait le succès de notre industrie, c'est le concours actif et dévoué de tous ceux qui y ont contribué.

C'est aussi ce qui nous permet de mettre à votre disposition les meilleurs vêtements qu'on puisse trouver au Canada.

Ce que nous vous offrons pour la saison prochaine, ce sont des complets et des pardessus dont l'excellence vous est garantie par la conscience de chacun de nos ouvriers et par le bon renom de notre maison.

Dans votre intérêt, venez au moins les voir.

Prix: depuis \$15.

Faites votre choix dès maintenant aux magasins

FASHION-CRAFT

229 rue St-Jacques.
469 rue Ste-Catherine Est.
443 rue Ste-Catherine Ouest.
(No 22)

AUVENTS

SERVICE RAPIDE PAR AUTO-CAMIONS

Les PLUS BAS PRIX

Cle d'Avvents des Marchands Ltee.
25 rue Notre-Dame Est. Main 3229.

AVIS

Aux Créanciers de la Banque de St-Jean, en liquidation

AVIS vous est par les présentes donné que le 30 avril courant, les livres de la Banque de St-Jean, en liquidation, seront définitivement fermés dans le but de préparer un bilan de liquidation.

Tous ceux, autres que les déposants, qui peuvent avoir des réclamations et qui ne les ont pas encore produites, devront le faire d'ici à cette date, à l'adresse du liquidateur, Edouard Barbeau, 25 rue Notre-Dame Est, St-Jean, P. Q.

Les déposants seront colloqués d'après le montant apparaissant à leur crédit dans les livres de la banque.

TANCREDI BENVENUTI
Liquidateur de la Banque de St-Jean.
KAVANAGH, LAJOIE & LACOSTE,
Avocats du Liquidateur. 8-12-13

PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal.
No 3324.

Cour Supérieure

ALBERT GREENBERG, commis-voiesur, de la Cité et District de Montréal, Demandeur.

THE CRESKA COMPANY, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef en la Cité de New-York, dans l'Etat de New-York, des Etats-Unis d'Amérique, et ayant propriété de la Cité de Montréal, District de Montréal, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois de Montréal, 13 Avril, 1915.

Député-Protonotaire: DESSAULLES, GARNEAU & VANIER, Avocats du demandeur. 10-2

UNE LIGUE D'OPPOSITION

La ligue de base-ball de la Cité a tenu une assemblée hier soir et les clubs étaient tous représentés.

Deux clubs ont été admis dans la ligue. Quatre clubs feront partie de cette organisation. Les clubs National et Canadien ont été admis et mettront des équipes en lice.

Les Athlétiques de Billy Innes continueront tandis que le quatrième club sera choisi à une assemblée qui sera tenue prochainement.

Plusieurs applications qui ont été présentées hier soir à l'assemblée seront étudiées et l'autre club sera choisi. La ligue a conclu des arrangements satisfaisants avec M. Sam Lichtenhein pour jouer les parties au terrain du National.

FATAL ACCIDENT

DIX PERSONNES TUEES

Détroit, 14. — Au moins dix personnes ont été tuées et une trentaine blessées, tard, aujourd'hui, dans une collision entre un tramway de Détroit, Toledo et Tronton.

L'accident s'est produit sur les limites ouest de la ville.

DODD'S KIDNEY PILLS

CURE ALL KIDNEY DISEASE

BRIGGS' DYSPEPSIA DIABETES

R-23 THE PILLS

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maux de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LA SESSION FÉDÉRALE

L'HON. M. OLIVER REpond AUX ATTAQUES PORTEES CONTRE LUI DANS LE RAPPORT FERGUSON

Sir Wilfrid prend aussi la parole ainsi que l'hon. M. Lemieux

(De notre correspondant parlementaire)
Ottawa, 15. — Le travail de la session est terminé et la prorogation aura lieu cet après-midi, à quatre heures. Hier on a passé toute la journée à discuter la question du rapport de M. Ferguson, au sujet de l'administration du département de l'Intérieur, de 1896 à 1911.

L'hon. M. Oliver a fait une élogieuse réponse, hier, au rapport de M. Ferguson sur l'administration du département de l'Intérieur et surtout sous celle du régime libéral. Dans ce rapport, comme l'indique M. Oliver, M. Ferguson est ultra sévère contre l'administration du département de l'Intérieur lorsqu'il était dirigé par l'honorable M. Oliver.

M. Ferguson, dit l'honorable M. Oliver, avait été nommé commissaire-enquêteur en vertu d'un arrêté en conseil qui lui conférait des pouvoirs presque illimités. Il s'agissait d'une action générale, de «ranger ce qui s'était passé dans ce département de 1896 à 1911, et de trouver quelque chose à critiquer de l'administration Oliver. M. Ferguson a reçu pour faire cette besogne honorable la somme de quarante mille dollars.

M. Ferguson a travaillé ferme et la preuve c'est que le gouvernement a déposé ses rapports écrits qui présentent une colonne de deux pieds de hauteur.

L'honorable M. Oliver dit que M. Ferguson a été nommé en 1913 et un an plus tard il présentait son rapport. Ce dernier a été trouvé trop doux, et M. Ferguson a reçu instruction d'en faire un autre basé sur des instructions plus précises. C'est pas de l'enquête dont se plaint M. Oliver, mais c'est du motif peu honorable et des conclusions.

Le rapport de M. Ferguson mentionne le fait que le Grand Tronc Pacifique a pris pour \$15,000 d'actions dans le journal "Bulletin" de M. Oliver. Ce dernier explique que ceci n'engageait nullement le département de l'Intérieur et n'en achetait pas plus son influence. Les actions étaient sur le marché et le Grand Tronc Pacifique en a pris tout simplement, parce qu'il croyait que c'était son bien placement commercial. C'était son droit.

L'honorable M. Oliver en vient ensuite à une chose signalée par M. Ferguson. Voir ce dont il s'agit et ce que M. Ferguson appelle l'affaire Cruise.

M. Oliver explique qu'en 1906 le gouvernement jugea à propos de sectionner la réserve appelée "Riding Mountain Reserve", au nombre des colons. Il y avait M. Cruise. Ce dernier voulait plus tard agrandir son hamelet en ajoutant un hamelet voisin et il se soumit aux règlements qui veulent qu'un propriétaire ait au moins vingt bêtes à cornes. Personne ne trouva à redire car c'était conforme à la loi. La même chose fut faite du reste de la même façon, aujourd'hui.

Dans son rapport dit l'honorable M. Oliver, M. Ferguson se sert du mot "Fraude" en ce qui concerne cette affaire afin d'essayer de créer dans l'opinion publique l'impression que le peuple a été fraudé sous l'ancienne administration, ce qui vaut une colonne.

L'honorable M. Oliver passe ensuite à une autre partie du rapport de M. Ferguson ou celui-ci critique l'affaire de la "Southern Alberta Land Company". Le gouvernement Laurier et notamment le ministre de l'Intérieur est blâmé pour avoir vendu des terres à une plastra de l'acre. Or, il prouve par les rapports officiels de 1902 soit dix ans après l'affaire dont il est question, que les terres, se vendaient à raison de une plastra et dix cents par acre. Si plus tard les terres ont augmenté de valeur, ce n'est qu'une évaluation naturelle.

On a blâmé, dit M. Oliver, dans ce rapport de M. Ferguson, le gouvernement d'avoir permis à une compagnie d'acheter ces terres à si bon marché, sous le prétexte que cette compagnie ferait de l'irrigation sur une grande échelle. Ceci est considéré par M. Ferguson comme étant une nouvelle fraude.

Et pourtant ajoute M. Oliver si l'on consulte les crédits du gouvernement de cette session, on y trouve une somme de \$140,000 pour cette même compagnie mentionnée plus haut pour commencer les travaux d'irrigation.

et qu'il leur aurait donné des nouvelles encourageantes.

Sir Wilfrid Laurier admet que M. Robert est un de ses amis; mais, c'est là tout ce qu'il y a de vrai dans l'insinuation de certains journaux.

Sir Wilfrid ajoute: "Jamais je ne me suis intéressé à cette affaire, et si toutefois une allusion y a pu être faite indirectement, c'est lorsque j'ai gissais comme ministre infirmière de l'Intérieur, et dans ce cas, ça devenait tout simplement une chose à caractère départemental."

Pourquoi, ajoute Sir Wilfrid Laurier, M. Ferguson ne m'a-t-il pas fait comparaître comme témoin, s'il soupçonnait que je pouvais être mêlé de près ou de loin à cette affaire. Non, il a préféré créer l'impression par des mots à couvert, dans le public, que j'aurais pu y être mêlé.

Les insinuations sont ses seules armes, et il n'a pas le courage de porter une accusation directe, fût-elle la plus légère.

L'honorable M. Lemieux a protesté lui aussi contre le fait que son nom avait également été mêlé à cette affaire. Il n'y a rien cependant qui indique qu'il (M. Lemieux) a rencontré M. Robert pour lui parler de l'opération en question. Il défie qui que ce soit de prendre la responsabilité de dire qu'il a parlé de cette affaire à M. Robert.

L'honorable M. Pugsley défend son collègue et dit que plus d'une fois des compagnies de chemins de fer ont été intéressées dans des journaux et il cite le "Herald" de Montréal, sous la direction de M. Peter Mitchell. M. Bennett de Calgary, dit que la population de l'Est ne sait pas ce qui s'est passé dans l'ouest pendant quinze ans. Les lacs, les bords d'eau et les limites à bois ont été exploités au bénéfice des amis du parti libéral. Il en fut ainsi pour les mines et les pâturages. Tout a été soumis à une immense conspiration libérale, dont le centre était le ministre de l'Intérieur. Le gouvernement libéral a dépouillé les sauvages mais cela n'était pas suffisant, il a été obligé à chercher à corrompre l'opinion publique, maintenant le rôle de M. Oliver à défendre tout ce qui concerne le G.T.P.

M. Bennett dit que pendant le terme d'office de M. Turfitt comme commissaire des terres, un certificat de 32,000 acres de terre en faveur de M. Adamson, beau-frère de M. Turfitt a été modifié en un contrat de vente de 60,000 acres. Ce dernier a rendu \$32,000 ce qu'il avait payé \$800. L'heure n'a jamais été expliquée d'une manière suffisante et ce système d'exploitation a été maintenu par les libéraux pendant quinze ans.

Ces remarques terminent le débat. L'honorable M. Oliver souffrant d'une extinction de voix ne pouvait faire la réplique.

L'orateur annonce la prorogation pour quatre heures cet après-midi.

AU SENAT

A l'ouverture de la séance du soir, hier au sénat, on a lu une communication du secrétaire du gouvernement annonçant que Son Altesse Royale le duc de Connaught serait à la chambre du sénat, jeudi, à 4 heures, pour proroger le parlement.

En réponse au sénateur Bostock, le sénateur Loughheed dit qu'on n'a pas fait de démarches auprès du gouvernement britannique ou du ministère de la guerre pour avoir s'ils donnaient la permission nécessaire pour permettre aux soldats de voter en dehors du Canada. Le gouvernement canadien n'a pas cru nécessaire de faire des démarches de ce genre auprès du gouvernement français. Si les permissions sont obtenues le sénateur est d'avis qu'il serait possible aux volontaires canadiens d'exercer librement leur droit de vote sans être gênés par les règlements de discipline militaire, sauf en ce qui regarde les obligations suprêmes du devoir militaire.

L'hon. sénateur offre ensuite une motion pour la seconde lecture du bill. Il dit qu'on ne pouvait présenter d'objection solide ou valide à son principe. Le droit de vote est le plus grand que les citoyens possèdent et on ne devrait les en priver dans aucune circonstance. Le grand service que les volontaires rendent au Canada, et que l'empire suffit pour le gouvernement à créer des moyens pour permettre aux hommes qui servent leur roi et leur pays en service actif d'exercer ce droit. Le devoir du parlement est de faire des lois pour que les 40,000 Canadiens en service actif en Europe puissent jouir de leur franchise électorale aussi librement que les citoyens qui sont demeurés au pays. Le bill devant le Sénat contient un exposé du système et des précautions. En résumé, le système consiste à préparer un bulletin de vote qui sera envoyé au bulletin de vote en Europe. Pour les troupes en Europe ces documents seront envoyés au Haut Commissaire des brefs d'élections seront émis, celui-ci les remettra au payeur en chef des troupes qui les fera parvenir aux payeurs de chaque régiment pour les remettre aux officiers de chaque camp ou unité de corps en Angleterre, en France, en Belgique ou ailleurs. Ceci donnera aux hommes tous les renseignements voulus.

Les hommes ne voteront pas pour des candidats, mais simplement pour le gouvernement ou l'opposition. Les commandants préviendront les hommes que le gouvernement leur donne le droit de voter, le bulletin leur sera donné et le même système secret sera employé qu'au Canada. Attaché à l'enveloppe contenant chaque bulletin se trouvera un blanc d'adresse qui le voteur devra remplir pour dire où se trouve situé son district électoral; cet affidavit sera adressé au Haut Commissaire. Une fois le vote pris, tous les documents seraient envoyés (A suivre à la page 7)

L'ENQUÊTE SUR LES CHAUSSURES MILITAIRES

Nos lecteurs trouveront en page 5 la traduction du rapport de la minorité du Comité des Communes qui a fait une enquête sur les chaussures fournies par le gouvernement Borden à nos volontaires en service actif.

C'est un document à lire avec soin et à conserver.

L'inspection de l'Ecole des Hautes Etudes

ELLE CONSTITUERA UN EVENEMENT D'UNE IMPORTANCE EXTRAORDINAIRE.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la visite que feront aujourd'hui les autorités civiles et religieuses de la province à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales sera d'une importance capitale pour l'avenir de cette institution. Les invités pourront se rendre compte de la nécessité de cette école et de sa parfaite organisation.

Parmi les personnalités qui ont promis de s'y rendre, on remarque: Son Honneur le Lieutenant-gouverneur, Sir Lomer Gouin, LL. B., G. G. N. S. S., Bruchési et Gauthier, de Montréal, P. E. Roy, archevêque de Québec, auxiliaire de Québec, Emond de Valleyfield, Larocque et Chabouff, de Sherbrooke, Cloutier, de Trois-Rivières, Brunault, de Nicolet, Bernard, de St-Hyacinthe, Forbes, de Joliette, Dom Pacôme, abbé-mitré d'Okla, le Rév. P. Carrière, S. J., les honorables Jérôme Décarie, I. E. Caron, Narcisse Pérodeau, Honoré Mercier, Mgr Gaspard Dauth, vicaire recteur de l'Université Laval, les doyens des facultés de Laval; M. l'abbé Lelandais, P. S. S., de la Faculté de Théologie, Sir Horace Archambault, juge en chef de la province de Québec, de la Faculté de Droit, le docteur E. P. Lachapelle, de la Faculté de Médecine et président de la corporation de l'Ecole de Médecine Commerciale, Ernest Marceau, président de la corporation de l'Ecole Polytechnique, docteur Endre Dubéau, président de la corporation de l'Ecole de Chirurgie Dentaire, Jos. Constant, président de la corporation de l'Ecole de Pharmacie, M. A. E. Préfontaine, président de la corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. l'abbé Léonidas Desjardins, secrétaire-général de l'Université Laval et les professeurs de l'Ecole. M. A. de Bray, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales recevra les invités.

Il y aura allocutions de circonstance et inspection générale de l'établissement. La visite commencera à deux heures et demie de l'après-midi.

La question des tramways

LE COMMISSAIRE McDONALD NE VEUT PAS LA DISCUTER A L'HEURE CONVENUE — ON AJOURNE A TROIS HEURES, DEMAIN APRES-MIDI.

Il était entendu que le Bureau des tramways à trois heures hier après-midi. A l'heure précise, MM. Martin, Côté et Hébert étaient à leurs sièges. M. McDonald arriva tard, puis M. Ainey.

Le Bureau étant au complet, le maire annonce qu'on va se mettre aussitôt à l'étude de la question des Tramways, ainsi qu'il a été résolu la semaine dernière. M. McDonald s'objecte, il fait d'abord expédier les affaires de routine, dit-il. Le maire lui rappelle que le Bureau, la dernière fois qu'il parla du Tramway, a décidé unanimement d'ajourner l'étude de la question à trois heures de l'après-midi, le 14 avril. Il n'y a donc qu'à procéder.

Mais M. McDonald ne veut rien entendre. C'est évident, reprend le maire, M. McDonald riposte que si c'est une question de routine, il ne l'est pas pour lui. Il a, ajoute-t-il, des subventions d'hôpitaux à faire voter, ce qui pour lui est plus important que la question des tramways.

Le maire envoie alors quérir le livre où sont consignées les minutes des séances du Bureau des commissaires. Le message revient bientôt. On ouvre le livre, à la date du 9 avril, pour lire que la discussion des tramways a été ajournée à onze heures à n., le 14.

Ce n'est pas cela, remarque le maire. On a ajourné à trois heures de l'après-midi et tout le monde le sait. Les journalistes peuvent en faire foi. Il est annoncé dans le temps et depuis que c'était à trois heures p.m., le 14, qu'on devait reprendre l'étude de la question. Comment se fait-il que la résolution du Bureau n'ait pas été consignée dans le livre des minutes?

Le secrétaire explique qu'il n'y a pas eu de résolution adoptée, qu'on avait convenu tacitement d'ajourner à la date et à l'heure indiquées plus haut. M. Martin répond que rien ne se fait tacitement au Bureau des commissaires. "Il doit y avoir des minutes pour tout ce que nous faisons", ajoute-t-il. Cependant, puis-je M. McDonald veut absolument parler d'autre chose, il n'y mettra pas d'obstacle. Qu'on prenne les affaires de routine, dit M. McDonald commence lentement.

Puis tard, M. Côté, secondé par M. Hébert, a proposé d'ajourner l'étude de la question des tramways à vendredi, le 16 avril, à 3 heures p.m. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Au Conseil de Maisonneuve

L'ASSEMBLEE REGULIERE A EU LIEU, HIER APRES-MIDI

Le conseil de Maisonneuve a tenu son assemblée régulière hier après-midi, et les affaires de routine ont été traitées, l'ordre du jour ne relevant aucune affaire de grande importance.

La foule était encore énorme dans la salle, et dès le début de la séance M. le Maire Tremblay s'est levé et a demandé au public de ne manifester en aucune manière, et d'écouter les délibérations du conseil avec calme et respect.

Le maire a été obéi en tous points et la séance s'est terminée sans qu'aucun applaudissement ait été entendu; l'échevin Pelletier s'est levé à son siège, et a remercié le maire en son nom, et a remercié ses collègues, pour les bonnes paroles qu'il avait prononcées et qui permettront à l'avenir de tenir des séances avec tout le décorum que permet une assemblée délibérante.

L'ordre de faire de nombreux trottoirs permanents a été donné au surintendant des travaux sur la motion de l'échevin Morin président du Comité de la Voirie et secondé par l'échevin Vigeant. Les trottoirs seront faits sur les rues Létourneau, rue IX, Aird et dans d'autres rues au fur et à mesure que cela sera nécessaire.

Le Dr. Lussier, chef du département d'hygiène, écrit au conseil, recommandant le balayage des rues après arrosage, afin d'éviter la poussière; l'échevin Pelletier président du comité de santé demande au conseil que la réclamation du Dr. Lussier soit prise en considération, et que des ordres soient donnés en conséquence au service de l'arrosage; le conseil est unanime à comprendre la nécessité de l'arrosage avant le balayage et des ordres sont donnés à cet effet.

Une requête des locataires du marché public est devant le conseil, par laquelle ils demandent que les prix de location se soient pas modifiés pour cette année du moins, vu le marasme qui règne dans les affaires; le conseil étudiera cette question avant le 1er mai, époque du renouvellement des baux.

L'échevin Pichet a soumis une proposition au conseil que ce dernier étudiera avec soin, car elle peut rendre de grands services à la classe ouvrière, si on lui donne l'issue que semble préconiser M. Pichet; ce serait de mettre en valeur les terrains de culture du Parc de Maisonneuve, il est vrai, mais que le conseil pourrait facilement obtenir.

M. Pichet croit que l'exploitation de ces terrains serait profitable à une foule de gens qui pourraient les cultiver et dont les produits pourraient être distribués par les sociétés de bienfaisance.

Comme nous le disons plus haut, l'échevin Pichet fera part sous peu, à ses collègues du plan qu'il a conçu et des bons résultats qu'il attend de son projet.

Le directeur de l'Harmonie de Maisonneuve, M. Legault, adresse une demande au conseil; il voudrait que l'on établisse un kiosque de musique, où l'Harmonie donnerait des concerts durant la belle saison; cette requête sera également étudiée par le conseil, qui tâchera d'y donner une solution favorable.

VOIES URINAIRES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
HEURES: 2-5 p.m. TEL. EST 2523
DE 2-4 p.m. 377 RUE ST-DENIS
BUREAU 16-11 a.m.

LES AUTOS "JITNEY"

ILS REMPORTENT UN SUCCES.

Le service des automobiles à cinq cents (Jitney cars), a déjà eu des résultats étonnants. Dans la journée d'hier, huit automobiles ont été de service et aujourd'hui il y en aura dix, ce nombre doit être considéré comme très satisfaisant dans les circonstances. Les recettes d'hier ont été de beaucoup supérieures à celles de la journée précédente, chacune des voitures ayant rapporté de douze à quinze dollars.

Le nombre des voitures est loin d'être suffisant pour accommoder tous ceux qui veulent profiter de ce service de transport à la fois agréable et peu dispendieux, mais si l'on en croit les organisateurs de ce système, cet inconvénient s'effacera bientôt de vant le nombre toujours croissant de ceux qui dans quelques jours et feront le transport des passagers.

La mise en vigueur, à Montréal, de cette innovation a eu en outre pour effet de donner plus d'activité dans le commerce des automobiles. Nombreux sont ceux qui désirent acheter des voitures pour faire du service à cinq cents.

M. Russell Spaulding, vice-président de l'Association insiste sur le fait que les chauffeurs sont soumis à des règlements sévères; qu'ils se feront un devoir rigoureux de veiller à la sécurité des voyageurs et d'observer tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. La moindre infraction aux règlements amènera au chauffeur pris en faute, l'expulsion immédiate de l'Association.

AVIS POSTAL

Le Maître de Poste attire tout particulièrement l'attention du public sur la taxe de guerre, qui prendra effet le jeudi matin, 15 courant. Un timbre de guerre d'un sou (ou un timbre-poste ordinaire également d'un sou) devra être posé sur toute LETTRE ou CARTE POSTALE à destination des Etats-Unis, du Canada ou du Mexique, de même que sur toute lettre mise à la poste en Canada à destination du Royaume-Uni ou des possessions britanniques, pour lesquelles le port ordinaire est de deux sous.

En autant que possible on devra se servir du timbre de guerre pour l'acquiescement de cette taxe, mais lorsqu'on ne peut se procurer le timbre de guerre, l'emploi du timbre-poste ordinaire est autorisé.

Le timbre additionnel exigé pour la taxe devra être posé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe ou de la carte postale, près des timbres d'affranchissement ordinaires, de manière qu'ils puissent être oblitérés en même temps que ceux-ci.

On devra veiller avec soin à ce que le timbre de guerre ne soit, en aucun cas, omis sur les objets de correspondance désignés plus haut, car s'il l'était, l'objet en question ne serait pas expédié. On le retournerait à l'envoyeur s'il portait l'indication de nom et d'adresse; dans le cas contraire, la lettre ou la carte postale serait envoyée au bureau des rebuts. Il en sera de même dans tous les cas où l'on se servirait de timbres de guerre pour l'affranchissement; ces timbres spéciaux ne devant servir que pour l'acquiescement de la taxe.

COMME A OTTAWA

LES FOURNITURES DE GUERRE EN ALLEMAGNE.

(Service spécial)
Amsterdam, 14. — Un journal démocratique de Leipzig a dénoncé trois puissantes maisons allemandes comme ayant livré à l'administration de la guerre un grand nombre de fournitures de guerre inférieures à des prix très élevés.

Le gouvernement n'ayant pas poursuivi l'auteur de ces révélations, le public admet le bien-fondé de l'accusation et est consterné. Il s'agit d'une somme de plus de vingt millions. Le journal annonce d'autres révélations.

D'autre part, la police de Budapest a arrêté deux grands commerçants qui ont livré du mauvais drap pour l'armée.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

L'assemblée régulière de la Section des Marchands de Nouveautés, succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc., aura lieu jeudi, le 15 courant, à 8.30 h. p.m., précises, au No 80 rue St-Denis (sous-solage).

A cette assemblée, on s'occupera de toute question concernant le commerce de nouveautés et l'on procédera à l'élection des officiers pour l'année courante.

A la Chambre de Commerce

LA CHAMBRE VEUT UN BUREAU DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS ET LA SUPPRESSION DES TRAVERSES A NIVEAU.

La séance hebdomadaire de la Chambre de Commerce a eu lieu, hier après-midi, sous la présidence de M. Frank Pauzé. Le cours de la séance a été consacré à l'examen de la proposition de la chambre concernant la suppression des traverses à niveau.

La chambre a ensuite entendu le rapport de la commission d'études nommée par le conseil de la chambre pour étudier avec le Board of Trade et l'association des Manufacturiers canadiens, la nécessité d'établir à Montréal un bureau de renseignements commerciaux et industriels.

Cette commission s'est réunie, avant-hier, sous la présidence de M. J. N. Cabana.

MM. G. F. Benson, président; Zéphirin Hébert, 1er vice-président, et Geo. Hadriell, secrétaire, représentaient le Board of Trade.

L'Association des Manufacturiers canadiens était représentée par MM. T. P. Howard, président, et M. T. Meldrum, secrétaire.

Les représentants de la Chambre de Commerce étaient, outre le président du comité, MM. Frank Pauzé, Adolphe Fortier, A. S. Lavallée, Emile Rolland et Léon Lorrain.

Après délibération, le comité a adopté unanimement la proposition de M. Howard, appuyée par M. Hébert: "Que les secrétaires des trois corps rédigent en collaboration une résolution qui sera soumise à la prochaine réunion de ce comité, le mardi après-midi, 20 avril, à 4 heures, puis présentée à l'Administration municipale de la ville de Montréal."

La Commission des Affaires Municipales a aussi rendu compte de sa mission auprès du bureau des Commissaires afin de s'enquérir des causes du décalage apporté par la ville à se rendre à la demande de la Commission des Chemins de fer relativement au tracé des plans des modifications que la ville veut apporter au projet d'élevation des Voies du Grand-Tronc.

La délégation qui est allée devant les Commissaires hier, se composait de MM. Frank Pauzé, Alfred Lambert, J. U. Emond, J. O. Labrecque, Arthur Léger, A. A. Labrecque, Emile Rolland, Léon Gagné et Léon Lorrain.

Au Club de Réforme

CONFERENCE DE M. T. LINDSAY CROSSLEY, SUR LA FABRICATION DU PAPIER.

M. T. Lindsay Crossley, M.A., M. Sc., a fait hier soir au Club de Réforme une intéressante causerie, avec projections lumineuses, sur la fabrication du papier. Il en a énuméré les différents procédés de même que les perfectionnements qu'elle a subis depuis quelques années. L'industrie du papier est une des richesses industrielles de la province de Québec et les perspectives qu'elle offre aux grands manufacturiers sont très étendues. Avant longtemps, le Canada devra répondre aux besoins et aux exigences des autres pays, en autant que leurs provisions de papeterie sont concernées, et de toutes les provinces du Dominion, la province de Québec est celle qui pourra mettre sur le marché la plus grande quantité de papier de bonne qualité et d'un prix relativement peu élevé.

M. Lindsay Crossley est un ingénieur expert dans la fabrication du papier. Il a visité les pays d'Europe où prospère l'industrie du papier et il n'y a certainement pas un moulin à papier en Canada qu'il n'a pas vu et étudié. Il s'est surtout appliqué dans son étude à décrire les transformations par lesquelles a successivement passé la fabrication du papier, à faire voir les machines que les découvertes modernes ont introduites dans cette industrie et à faire passer devant les yeux de ses auditeurs les différents procédés qui concourent à la manufacture du papier.

M. Crossley a été bien écouté et sa conférence a eu pour but de révéler de nombreux faits intéressants et bons à savoir sur cette branche de notre commerce que plusieurs ignorent et qui constitue une de nos plus grandes richesses nationales.

AFFAIRES MUNICIPALES

LE CONTRAT DE LA BIBLIOTHEQUE. — L'EXPROPRIATION DE LA COTE DES NEIGES — ALLOCATION DE \$6,000 POUR LES CONCERTS DANS LES PARCS. — UN GARAGE MUNICIPAL. — LES "JITNEYS".

M. le commissaire Côté a annoncé à ses collègues, hier après-midi, que la question de la bibliothèque de l'Est serait réglée aujourd'hui même. C'est dire qu'il s'agira de l'octroi du contrat pour la construction de l'édifice. M. Côté a dans la suite déclaré aux journalistes qu'il proposerait d'accepter la plus basse soumission.

Au cours de leur séance, les commissaires ont voté \$38,000 pour terminer l'élargissement de la Cote des Neiges, sur le côté ouest, entre les rues Sherbrooke et McGregor. On procédera par expropriation. On a aussi voté une allocation de \$6,000 pour les concerts publics dans les parcs, au cours de la belle saison.

Il est probable que l'on verra bientôt se construire un garage municipal, avec atelier de réparations, à l'angle des rues Clarke et Laçapelière, c'est-à-dire sur un terrain qui appartient à la ville. Le bureau des Commissaires a prié l'architecte municipal Chausse de soumettre un plan à cet effet. Ainsi que l'a fait remarquer M. Côté, il en a coûté \$5,000 à la ville depuis les derniers trois mois, soit environ \$30,000 par année, pour éparquer le matériel du département des Travaux Publics. Le montant que la ville épargnerait en ayant son atelier de réparations vaut la peine qu'on y pense sérieusement.

Un échevin présent avant lais

échapper le mot, les commissaires ont un peu parlé des "Jitneys", ce nouveau service d'automobiles de louage que l'on vient d'inaugurer à Montréal. "Je me demande, dit M. Martin, quelle protection vont avoir les femmes et les enfants qui monteront dans les "Jitneys." Je me demande aussi qui sera responsable s'il arrive un accident." M. McDonald répondit que le pauvre a tout autant le droit d'aller en automobile que le riche et que, si une automobile s'effrite à lui, avec prière d'y monter, le propriétaire y consentant, c'est son affaire. "Les "Jitneys", dit M. Ainey, sont venues à Montréal pour y rester."

Au cours de la séance, le maire Martin n'a pas caché son mécontentement d'un article sur le Tramway paru dans le "Daily Mail", et où il est question de son projet. Il a annoncé qu'il se réservait au Conseil sur une question de privilège, pour rétablir les faits.

L'EXPOSITION D'ART

C'est aujourd'hui, le 15 avril, le dernier jour de l'exposition d'art (aquarelles et estampes) de M. Ludovic Leblanc, à l'Ecole Menagère, 14 rue Church.

L'exposition comprend des œuvres fort remarquables de différents artistes modernes et anciens.

Elle est ouverte de 10 heures à 5 heures. L'entrée est gratuite.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED
Liquors and cigars de choix
Repas réguliers à 35c
JOHNBY BERNARD, Gérant.
187 Boulevard Saint-Laurent